

FRAIS D'INSCRIPTION EN FRANCE

LE CALVAIRE DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Page 6

VOLS DE VOITURES
À TIZI-OUZOU

LA BANDE DE MAKLA NE SÉVIRA PLUS

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

VACCIN CONTRE LA PESTE DES
PETITS RUMINANTS

LES PRÉCISIONS DE LA TUTELLE

Page 6

N° 3594 | Ven. 18 - Sam 19 janvier 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUTEFLIKA CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL POUR LE 18 AVRIL 2019

FIN DU SUSPENS!

Page 3



EMPRISONNEMENT DU JOURNALISTE ADLÈNE MELLAH

RSF APPELLE À SA LIBÉRATION

Page 3



BAISSE DU NOMBRE DE VISAS ACCORDÉS AUX ALGÉRIENS

LES EXPLICATIONS DU CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE

Page 5



40
artistes ont pris part à la 3^e édition du salon des arts plastiques.

100
mille cas de caries dentaires enregistrés au sein des écoles à Alger.

600
millions DA pour le développement de la ville nouvelle de Bouinan.

Plusieurs objets historiques offerts par le MCA au Musée olympique

Le Mouloudia Club d'Alger (MCA) a fait une donation au Musée olympique algérien de plusieurs objets historiques relatant le parcours du club, de sa création en 1921 jusqu'à aujourd'hui, lors d'une cérémonie organisée mardi dernier à Alger. Cet événement a eu lieu en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, du secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, Nassim Sebba, du président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf et des membres de la grande famille mouloudéenne, dont l'ancien escrimeur et actuel président de l'instance fédérale de la discipline, Raouf Bernaoui. L'ancien président emblématique de la section football du MCA, Abdelkader Drif, a tenu à rendre un vibrant hommage au président du COA "qui a permis à la grande famille du Mouloudia de mettre à la disposition des sportifs, citoyens et surtout jeunes Algériens, l'histoire du Doyen, ses vestiges et les conditions de sa création". Les membres de la famille du MC Alger présents à la cérémonie et



constitués d'anciens dirigeants, joueurs et représentants de défunts membres du club, ont remis au ministre des Moudjahidine des objets historiques ainsi qu'un tableau portant les noms et les photos des 97 martyrs ayant porté les couleurs du club. Ils ont tenu aussi à honorer le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il est à rappeler que les donateurs au Musée sportif algérien recevront un certificat attestant la donation des objets qui seront soigneusement conservés.

Tizi-Ouzou accueille un séminaire régional sur le manuscrit



Les présidents des Hauts conseils islamiques (HCI) et de la langue arabe (HCLA), Bouabdellah Ghlamallah et Salah Belaid, ont insisté sur l'urgence de la récupération et de la numérisation des manuscrits encore détenus par des familles, à travers le territoire national. S'exprimant à l'ouverture du 1er Séminaire régional sur le manuscrit placé sous le thème

"Manuscrit et transmission culturelle, cas des zouaoua" organisé à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, le président du HCI a déploré que ce "trésor produit par les zaouïas et témoin important de l'authenticité de la société algérienne et de son niveau de savoir, soit encore détenues par des familles et exposé à la disparition par les déas du temps car mal conservé". Rappelant l'opération lancée par le HCI et la HCLA pour la récupération, la préservation et la numérisation de ce patrimoine, dont une partie importante a été détruite par le colonialisme français où se trouve actuellement dans les bibliothèques de plusieurs pays étrangers, Ghlamallah a souligné "l'importance de mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs ce patrimoine". A ce jour, 2.000 documents ont été récupérés dont 900 ont été numérisés et mis sur le portail algérien des manuscrits qui sera officiellement ouvert le 16 avril prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée du savoir.

Jumelage inter-hopitaux : 2.600 interventions chirurgicales effectuées en 2018

Quelque 2.600 interventions chirurgicales ont été effectuées en 2018, dans le cadre des conventions de jumelage entre les hôpitaux du pays. En marge d'une visite de la délégation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'établissement public hospitalier de Bordj-Bounaâma, il a été indiqué que "ces interventions chirurgicales ont été effectuées au cours de 206 missions menées par des équipes médicales et paramédicales de 16 hôpitaux spécialisés du pays et ce, dans le cadre des conventions de jumelage entre hôpitaux du Nord, des Hauts-Plateaux et du sud du pays".

Durant la même période, 20.000 consultations médicales ont été assurées par des équipes médicales, au titre de ces jumelages entre hôpitaux du pays.

Ces conventions ont permis, depuis leur lancement en 2014, d'assurer une couverture sanitaire globale notamment dans les zones des Hauts-Plateaux et du sud du pays, soit une moyenne de 6 missions annuellement. Cette opération a également permis d'assurer une formation et un encadrement des staffs médicaux et paramédicaux exerçant dans les établissements publics hospitaliers des wilayas ciblées.



Il est à noter que la délégation de l'OMS a visité l'EPH de Bordj Bounaama pour s'enquérir de l'expérience de jumelage avec l'EPH Bachir- Mentouri de Kouba.

ABDELKADER BOUAZGHI

"Les résultats probants enregistrés permettent aujourd'hui à notre pays de couvrir, par la production nationale, la quasi-totalité des besoins en produits maraichers, fruitiers et carnés et démontrent la pertinence de la stratégie adoptée comme l'illustrent la réhabilitation de l'activité agricole et la création de multiples créneaux d'investissements pour la promotion d'une agriculture productive et moderne."



D
I
X
I
T

Un pilote oublie les clés de son... avion et grimpe par le hublot dans le cockpit

Un pilote a été filmé dans un aéroport au Royaume-Uni alors qu'il essayait de passer par la fenêtre d'un avion, après avoir oublié ses clés dans le cockpit. Un de ses collègues, qui a fait la vidéo et l'a postée sur Twitter, s'est cependant empressé d'effacer la séquence, quand elle a commencé à multiplier les vues sur Internet. L'incident est arrivé dans le terminal 2 de l'aéroport International de Londres Heathrow, lorsqu'un pilote a été filmé en train de tenter de se glisser dans le cockpit, relate le quotidien britannique The Daily Mail.

Un chat respectueux du code de la route filmé par une caméra

Les dashcams peuvent parfois filmer des scènes inattendues. Et cela a été le cas d'une séquence où un chat traverse par le passage piéton en Biélorussie seulement après que toutes les voitures se soient arrêtées. La vidéo a été postée sur le réseau social russe Vkontakte. On voit un félin qui attend à côté d'un passage piéton. Après que les voitures dans les deux sens se sont arrêtées, il traverse la route. Des internautes ont suggéré dans les commentaires que les humains devraient suivre l'exemple de ce chat qui sait traverser la rue au bon endroit en respectant le code de la route.

BOUTEFLIKA CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL POUR LE 18 AVRIL 2019

Fin du suspens!

Le suspense autour du déroulement de la prochaine élection présidentielle a pris officiellement fin hier. Abdelaziz Bouteflika a signé un décret convoquant le corps électoral, pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril prochain.

PAR KAHINA HAMMOUDI

“En application de l'article 136 de la loi organique relative au régime électoral, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a pris ce jour (vendredi), un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le jeudi 18 avril 2019”, a précisé le communiqué de la présidence de la République, via l'agence APS.

“Le même décret dispose, également, d'une révision exceptionnelle des listes électorales qui s'effectuera du 23 janvier au 06 février 2019”, est-il souligné dans le communiqué. Ce communiqué vient mettre fin à une période de rumeurs alimentées par différentes sources, tantôt sur un report des élections, tantôt sur une révision de la Constitution.

L'élection présidentielle aura donc bien lieu le 18 avril, comme nous l'avions annoncé en exclusivité dans notre édition du 18 décembre 2018. Avant-hier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a expliqué à la presse que l'administration était prête à organiser



la prochaine élection présidentielle. Tous les moyens humains et matériels, ont été mobilisés à cet effet, avait-il précisé. “Nous sommes matériellement prêts à organiser l'élection présidentielle et tous les moyens humains et logistiques sont réunies”, a déclaré jeudi le ministre de l'Intérieur. Lors de sa conférence de presse, à l'occasion de la Journée nationale de la commune, Bedoui a ajouté que “l'Algérie dispose actuellement, de tous les moyens technologiques pour assainir les listes électorales des personnes décédées” Côté candidatures, ceux qui briguent la magistrature suprême ont jusqu'au 5 mars prochain, pour se décider.

Selon l'article 140 de la loi organique n°

16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Selon l'article 141 de la loi susdite, le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de dix (10) jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. La décision du Conseil constitutionnel est immédiatement notifiée à l'intéressé avant d'être publiée au Journal officiel.

A ce jour, on compte déjà cinq intentions de candidatures déclarées. Il s'agit de celles

de Fethi Ghares du Mouvement démocratique et social (MDS), celle de Abdelaziz Belaid du parti Al Moustakbal, l'ancien député Tahar Missoum surnommé “spécifique”, le fils du défunt Mohamed Boudiaf, Nacer Boudiaf, et le colonel à la retraite Ramdane Hamlet.

Même s'il ne se fait pas d'illusions sur ses chances dans le prochain scrutin présidentiel, le porte-parole du MDS, Fethi Ghares, 45 ans, est convaincu que sa candidature offre une occasion unique, pour redynamiser et relancer la gauche algérienne dans la vie politique.

Abdelaziz Belaid s'est vu, pour sa part, plébiscité par le congrès du parti en septembre dernier, pour postuler à la magistrature suprême. C'est la seconde fois que Belaid se porte candidat à la présidentielle. En 2014, il avait été classé troisième avec 3,06% des voix, derrière Abdelaziz Bouteflika et Ali Benflis.

Les trois autres candidats n'ont aucune appartenance partisane, et se proposent d'emblée comme “alternative”, une chance pour le “changement convoité”.

K. H.

LIBERTÉS, MIGRANTS, AHMADIS...

Human Rights Watch dresse un tableau noir

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Organisation mondiale Human Rights Watch (HRW) a dressé un tableau noir de la situation des droits et des libertés en Algérie en 2018, ne relevant “aucune amélioration globale” dans son rapport annuel, publié hier.

“Les autorités ont imposé des restrictions à la liberté d'expression et aux libertés d'association et de réunion, ainsi qu'à celle de manifester pacifiquement”, souligne le chapitre sur l'Algérie du document. Rappelant les poursuites contre des journalistes, des blogueurs et des activistes, ainsi que la persécution des Ahmadis et les expulsions des migrants “sans respecter le principe de régularité des procédures”, HRW a également noté les atteintes aux libertés de réunion et d'association, en plus des insuffisances légales qui se rapportent aux droits des femmes.

“Les autorités ont continué de violer

régulièrement le droit à la liberté de réunion”, a-t-on affirmé, avec l'appui les exemples des rassemblements empêchés du mouvement Mowatana et les poursuites contre des militants mozabites à Ghardaïa, mais sans noter la répression des manifestations des médecins résidents ou des retraités de l'armée, par exemple.

“L'Algérie continue de poursuivre en justice les membres de la minorité religieuse des Ahmadis pour l'exercice de leur foi. Plus de 315 Ahmadis ont été poursuivis en justice entre juin 2016 et mars 2018”, a expliqué l'organisation non-gouvernementale basée à New York. Cette dernière a relevé les cas des blogueurs Merzoug Touati et Abdellah Benaoum et celui du militant Salim Yezza, tous poursuivis en justice courant 2018 pour diverses accusations, mais après s'être exprimés dans des blogs ou sur les réseaux sociaux. Sur les migrants, le rapport a noté les

rafles de milliers de Sub-sahariens depuis “au moins décembre 2016”, puis expulsés “par la frontière du Niger ou du Mali, la plupart du temps sans nourriture et avec très peu d'eau.” Sur les droits des femmes, HRW a rappelé que le code pénal “comporte encore des lacunes qui permettent d'annuler des condamnations ou de réduire les peines si les victimes pardonnent à leurs agresseurs”. Le document indique également la loi algérienne continue de criminaliser les “actes d'homosexualité”. L'organisation souligne enfin, que le conseil des droits de l'Homme de l'ONU a recommandé à l'Algérie en juillet 2018 d'ouvrir “des enquêtes sérieuses sur les disparitions forcées, mette fin aux expulsions arbitraires et sommaires de migrants et de réfugiés, et accorde davantage de liberté d'expression, de réunion et de religion”.

L. B.

EMPRISONNEMENT DU JOURNALISTE ADLÈNE MELLAH

RSF appelle à sa libération

L'Organisation française de défense de la liberté de la presse, Reporters sans frontières (RSF), a qualifié, avant-hier, les conditions de détention du journaliste Adlène Mellah, condamné le 25 décembre à un an de prison ferme pour “attroupelement illégal”, d’“alarmantes”.

Dans un communiqué rendu public, RSF se dit “extrêmement préoccupée par les conditions de détention du journaliste”, directeur des médias en ligne Algérie Direct et Dzair Presse.

Adlène Mellah “est en grève de la faim depuis plus de 15 jours, pour protester

contre l'acharnement judiciaire qu'il subit depuis plusieurs mois”, souligne RSF. Selon l'ONG, ses avocats, qui lui ont rendu visite, ont fait état “de la détérioration de l'état de santé du journaliste” et de “conditions de détentions alarmantes”.

“A l'isolement depuis son arrestation le 9 décembre 2018, Adlène Mellah aurait perdu près de 14 kilos et souffrirait du froid et de l'humidité dans sa cellule”, détaille RSF en citant les avocats.

“Les autorités seront tenues responsables si l'état de santé du journaliste venait à se dégrader davantage”, déclare Souhaieb Khayati, directeur du bureau Afrique du

Nord de RSF dans ce communiqué, appelant à sa “libération immédiate et inconditionnelle”. Pour rappel, Adlène Mellah a été arrêté une première fois le 22 octobre, dans une affaire de chantage et d'atteinte à la vie privée présumés, avant d'être remis en liberté provisoire un mois plus tard. Il reste inculpé dans cette affaire, pour laquelle il doit être jugé en février.

A nouveau arrêté le 9 décembre dernier, lors d'une manifestation non autorisée, il a été condamné à un an de prison pour “attroupelement illégal”. Il a fait appel et son procès est prévu en janvier.

R. N.

ACCROCHAGE AVEC LES ÉLÉMENTS DES GARDE-FRONTIÈRES À HASSI KHEBI

Un narcotrafiquant abattu

Un narcotrafiquant a été abattu, avant-hier, au cours d'un accrochage avec les éléments des garde-frontières près de la zone frontalière de Hassi Khebi (345 km au Nord-ouest de Tindouf), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

“Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement des Garde-frontières a abattu un narcotrafiquant, suite à un accrochage armé près de la zone de Hassi Khebi/3eRM, et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à (309) kilogrammes et un véhicule tout-terrain”, a précisé la même source.

CASEMATES À BATNA, KALACHNIKOV À ADRAR...

Nouvelle moisson pour l'ANP !

Quatre jours à peines depuis la découverte et la destruction de deux casemates pour terroristes à Boumerdes, trois autres de ces bunker ont été découverts et détruits à Batna par un détachement de l'Armée Nationale Populaire.

C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du MDN, qui précise que c'est lors d'une opération de fouille et de ratissage avant-hier jeudi 17 janvier 2019, à Béni Foudala, wilaya de Batna, que cette opération a eu lieu.

Ce même communiqué fait état de la saisi à Adrar d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, cinq (05) chargeurs et une quantité de munitions, par un autre détachement de l'ANP durant cette même journée.

R. N.

PRODUCTION DE POLYPROPYLENE

Sonatrach et Total créent une société commune

Sonatrach et le groupe français pétrolier Total ont entériné avant-hier à Oran, la création d'une société commune, Step, qui construira et exploitera le premier complexe de production de polypropylène en Algérie.

PARE CHAHINE ASTOUATI

Toufik Hakkar, vice-président de Sonatrach chargé du développement de l'activité et du marketing, et Jean-Pascal Cléménçon, directeur général de Total Algérie, ont signé les statuts de Sonatrach Total Entreprises Polymères (Step), détenue à 51% par l'entreprise algérienne et à 49% par la française.

Les PDG de Sonatrach et Total, Abdelmoumen Ould Kaddour et Patrick Pouyanné, avaient signé en octobre à Alger, un pacte d'actionnaires en ce sens. La Step va construire et exploiter un "complexe de déshydrogénation du propane et production du polypropylène" dans la zone industrielle d'Arzew, près d'Oran, où se trouvent une raffinerie et un complexe de liquéfaction de gaz, selon un communiqué de Sonatrach.

"Ce projet (...) permettra d'assurer une couverture totale des besoins du pays en polypropylène, actuellement importés" et "la création de plus 1.000 emplois directs et 6.000 emplois indirects", selon ce texte. En octobre, M. Ould Kaddour avait estimé que le complexe commencerait à fonction-



ner au cours de l'année 2022.

Sonatrach fournira annuellement, à partir des installations de GPL à Arzew, les 640.000 tonnes de propane nécessaires à la production de 550.000 tonnes de polypropylène par an, que Step se chargera également de commercialiser, avaient également indiqué Sonatrach et Total en octobre.

La déshydrogénation du propane permet de produire du propylène, matière première du polypropylène, plastique utilisé par de nombreuses industries (textile, pharmacie, automobile, films plastiques et emballage...).

Actuellement, l'Algérie importe la totalité de ses besoins en polypropylène, des coûts qui pèsent sur les réserves de changes du pays, sérieusement entamées ces dernières années par la baisse des prix du pétrole.

Le démenti d'Ould Kaddour

Le Président directeur général du groupe

Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a déclaré, avant-hier que "ceux qui affirment que nos gisements pétroliers sont épuisés sont très loin de la vérité". S'exprimant devant la presse, en marge d'une cérémonie de signature d'une convention entre Sonatrach et le groupe français Total, pour la création d'une joint-venture relative à la réalisation d'un complexe de polypropylène, le Pdg du groupe pétrolier national a estimé que "ceux qui affirment que nos gisements sont en voie d'épuisement, sont loin de la vérité". "Nous n'avons pas un système de mesure des puits de pétrole, pour dire que nos puits sont épuisés. Jusqu'à présent, nous ne savons pas combien nous produisons exactement, ni combien nous consommons, ou à combien sont estimées nos réserves", a-t-il fait savoir, soulignant que "nul ne peut répondre à ces questions. Tout ce qui se dit n'est que spéculations". A ce propos, il a souligné que l'Algérie est un pays

immense et ses ressources sont exploitées à moins de 30%, faisant savoir que "d'excellentes nouvelles sont à venir".

Répondant à une question sur l'exploration du gaz de schiste, le responsable de Sonatrach a précisé que "d'importants groupes, comme British Petroleum, Total et autres, souhaiteraient venir travailler dans ce domaine" car nous avons un réel potentiel", a-t-il dit.

"L'Algérie dispose de la troisième réserve mondiale. Ceci a été confirmé par des institutions internationales et à travers des mesures par satellites. De ce fait, de nombreux groupes ont affiché leur volonté de travailler en Algérie", a-t-il mis en exergue. Pour lui, "le pays est très attractif. Les groupes étrangers le savent très bien. Maintenant, c'est à nous de trouver les formes nécessaires de ce partenariat", a-t-il encore ajouté.

C. A.

16 MILLIARDS DE DINARS EN 2018

Ce que coûtent les arrêts de travail à la CNAS!

PAR RIAD EL HADI

Les arrêts de travail ont coûté 16 milliards de DA à la CNAS en 2018, a indiqué avant-hier le directeur général de cet établissement public Tidjani Hassen Haddam. "Plus de deux millions d'arrêts de travail ont été enregistrés en 2018, dont le remboursement a dépassé 13 millions/jours, ce qui a coûté 16 milliards de DA à la CNAS", a précisé M. Haddam lors d'une séance d'audition sur l'organisation et le fonctionnement de la CNAS, à l'APN, selon le compte rendu de l'agence offi-

DURANT LE DERNIER TRIMESTRE 2018

Plus de 500 Algériens expulsés d'Allemagne

Plus de 500 ressortissants algériens, en situation irrégulière en Allemagne, ont été expulsés durant le dernier trimestre de l'année 2018, a indiqué un communiqué de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH).

Au total, 534 Algériens ont été reconduits par les autorités allemandes de septembre à décembre 2018, précise la même source tout en soulignant que cette opération a été "accélérée" depuis la visite de la chancelière Angela Merkel en septembre dernier à Alger.

R. N.

cielle. M. Haddam a appelé à "la nécessité de lutter contre les arrêts de travail indus qui sont parmi les principales causes de dysfonctionnement financier de la Caisse". Poursuivant, il a indiqué que la CNAS a mis en place des mécanismes devant permettre de rejeter certains arrêts de travail, en renforçant le contrôle administratif via l'adoption d'un programme approfondi en vue de préserver les équilibres financiers de la Caisse et assurer sa pérennité.

Il a, par ailleurs, estimé que cette démarche "relève de la responsabilité commune à l'effet d'adhérer à la politique adoptée par les hautes autorités du pays visant à préserver la paix sociale à travers le système nationale de protection sociale".

Après avoir rappelé le nombre de bénéficiaires des prestations de la sécurité sociale qui a atteint 39 millions, dont plus de 12 millions assurés, M. Haddam a noté, dans

ce sens, un équilibre entre les revenus de la Caisse, qui s'élèvent à 440 milliards de DA et ses dépenses de 414 milliards de DA durant 2018, alors que les dépenses de remboursement des médicaments s'élèvent à 200 milliards de DA.

Dans le cadre des efforts visant à la rationalisation des dépenses, M. Haddam a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de soins à l'étranger a été réduit notamment ceux atteints de maladies cardiovasculaires. Le nombre de malades pris en charge dans les différentes cliniques de cardiologie à travers le pays s'élève à 800 patients, pour un coût de plus de 3 milliards de DA.

Le directeur général de la CNAS a indiqué par ailleurs que "l'utilisation de la carte CHIFA sera ultérieurement élargie à la chirurgie cardiovasculaire et la dialyse", faisant savoir, à ce propos, que la Caisse

PHÉNOMÈNE DE "HARRAGA"

Alger abritera un Forum national

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire organisera aujourd'hui et demain à Alger un Forum national sur le phénomène de "harraga" (immigration clandestine).

Inscrit sur le thème "L'avenir de nos jeunes, une responsabilité commune", cette rencontre est une occasion pour étudier ce phénomène "dans tous ses

aspects".

"Ce sera aussi un espace de discussion entre les différents acteurs impliqués qui sera couronné par des recommandations visant à mettre en œuvre un plan d'action global pour le traitement de cette question", selon les initiateurs de la rencontre. Au programme du forum, quatre ateliers devant se pencher sur les thèmes : "Sensibilisation, communication et

avait pris en charge, l'année dernière, plus de 3 millions de patients atteints de maladies chroniques, et que le nombre de cartes délivrées avait dépassé 14 millions, en sus du paiement de 569 millions de factures électroniques depuis 2006.

En 2018, plus de 79.000 employeurs ont été contrôlés et 180.000 contraventions ont été recensées (non déclaration du travail et des travailleurs, et déclaration partielle des salaires), ce qui représente un montant d'environ 16 milliards DA.

Répondant, par ailleurs, aux préoccupations de certains membres de la commission en ce qui concerne la liste des médicaments remboursables, M. Haddam a précisé que l'Algérie "reste l'un des rares pays qui remboursent largement ses patients", faisant état du remboursement par la CNAS de 4500 classes de médicaments".

R. E.

Internet : pour des actions préventives", "Intégration de la jeunesse dans le domaine économique :réalités, obstacles et défis", "Programmes consacrés à la jeunesse relatifs à la culture et au divertissement" et "Rôle des organisations de la société civile dans la prise en charge de la jeunesse : travail de proximité, médiation et action unifiée en réseau".

R. N.

BAISSE DU NOMBRE DE VISAS ACCORDÉS AUX ALGÉRIENS

Les explications du consul général de France

La France a délivré moins de visas pour les ressortissants algériens durant l'année 2018, comparativement à 2017, selon les chiffres rendus publics par le ministère français de l'Intérieur cette semaine.

PAR RAHIM RAHMOUNI

La baisse est même spectaculaire, puisque le chiffre est passé de 413.000 à 297.000, soit 116.000 visas de moins. Le Consul général de France à Alger, Marc Sedille, a tenté d'expliquer cette baisse de près de 30% sur une année, qu'il a du reste anticipée dans une interview à TSA en octobre dernier.

Mais avant, il révèle un autre chiffre : au niveau des trois consulats de France en Algérie (Alger, Oran et Annaba), le taux de refus "dépassé les 40%". En fait, il est de 48% puisque le nombre de demandes traitées en 2018 était de 570.000 et seuls 297.000 avaient abouti sur une délivrance de visa.

Pour Marc Sedille, cela n'a rien d'une décision politique. "Il n'y a pas de quota de visas pour les Algériens", assure-t-il. Les raisons qui, selon lui, ont fait que moins d'Algériens ont obtenu le visa d'entrée en France, sont essentiellement : le changement de prestataire en passant de TLS à VFS, et le renforcement du contrôle aux frontières à cause de la crise migratoire.

"Il y a eu le changement de prestataire au début de l'année. On s'était arrêté quasiment pendant un mois, et il y avait beaucoup de tension pour la prise de rendez-vous à cette époque. Il y a eu une certaine difficulté à remettre la machine en route. Cela s'est traduit par une baisse du nombre de dossiers traités, donc du nombre de visas délivrés aussi", a-t-il justifié.

Sauf que la baisse du nombre de visas déli-



vrés (-116.000) ne correspond pas à celle du nombre de dossiers traités (618.000 en 2017, 570.000 en 2018, soit -48.000).

Le consul précise que les péripéties induites par le changement de prestataire, ne sont qu'un facteur parmi d'autres. "Le deuxième événement simultané, poursuit-il, c'est l'arrivée de France-Visas, qui est une plate-forme gouvernementale qui vise à uniformiser les justificatifs exigés des demandeurs, ce qui s'est traduit par la disparition immédiate des allègements qui existaient autrefois, du dispositif dérogatoire qui permettait à certaines catégories d'obtenir le visa avec un dossier allégé. Le troisième élément, c'est le resserrement des contrôles aux frontières, à cause de la crise migratoire et qui se traduit également par un contrôle accru, lors de l'étude du dossier de visas. Tout cela a fait qu'on a eu une baisse très significative", explique le consul qui tente néanmoins, de relativiser : "Déjà, le chiffre de 297.000 n'est pas négligeable, c'est une ville entière qui se déplace (...) Aussi, 2018 fut une année chahutée avec un cumul de difficultés. Une politique migratoire s'analyse sur la durée, on va donc la suivre sur plusieurs années, on va voir déjà en 2019 comment les

choses se replacent par rapport à ce nouvel environnement".

Invité à donner une indication sur la tendance attendue pour l'année en cours, M. Sedille se contente de se dire "optimiste" et de donner quelques "conseils" aux demandeurs de visas, car "s'il y a des taux de refus aussi élevés, c'est aussi parce qu'il y a de mauvaises pratiques, qu'on peut corriger". Le consul évoque "les dossiers incomplets ou les dossiers qui contiennent des pièces qui ne sont pas fiables", comme les faux bulletins de salaire ou les fausses attestations d'assurance sociale, fournies par des gens activant dans l'informel. "On préfère que les gens soient honnêtes et nous disent la réalité de leur situation lors du dépôt de la demande de visa, plutôt que de demander à quelqu'un de fabriquer une situation qui n'existe pas", dit-il.

Autre "mauvaise pratique" que Marc Sedille appelle à éviter, le "détournement" de l'objet initial du visa pour, par exemple, effectuer des soins dans les hôpitaux français sans régler la facture de la prestation. Il révèle dans ce sens que la dette cumulée laissée par des ressortissants algériens dans les structures de santé de la région Ile-de-France s'élève à 25 millions

d'euros. Sur le fait que les ressortissants marocains aient, au contraire, obtenu plus de visas durant l'année qui vient de s'écouler (323.000 en 2017, 334.000 en 2018), en dépit qu'ils soient concernés eux aussi par deux des trois facteurs avancés (resserrement des contrôles à cause de la crise migratoire et arrivée de France-Visas), le consul tente une réponse : "Il y a un consulat général au Maroc, je ne sais pas comment les choses se passent là-bas. Le contrôle renforcé aux frontières extérieures n'est pas nouveau.

Pourquoi il se traduit pour l'Algérie par cette situation particulière ? C'est la conséquence de la crise migratoire de 2015, mais aussi d'une situation qui a été constatée par le ministère de l'Intérieur. Les contrôles de police révèlent que les Algériens en situation irrégulière sont nombreux, il y a beaucoup de mesures d'éloignement qui visent les Algériens, la dette hospitalière privée... Il y a des voyants qui sont passés un peu au rouge. Mais encore une fois, on appréciera cette politique migratoire sur la durée".

R. R.

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES PRATIQUES COMMERCIALES

Hygiène douteuse et tromperie sur la marchandise

PAR IDIR AMMOUR

Malgré la vigilance des services de contrôle, les commerçants véreux continuent de sévir et ce, malgré le durcissement des lois à l'encontre des contrevenants. Aucune wilaya n'est épargnée par ce phénomène de produits avariés. Des commerçants sans scrupule et très peu soucieux de la qualité de la marchandise qu'ils proposent aux citoyens, continuent de sévir au grand dam de la réglementation et de la loi en général. Les services de contrôle, relèvent, pratiquement au quotidien, des irrégularités ayant trait à la mauvaise qualité de la marchandise mise en vente. Ce sont principalement des denrées alimentaires impropres à la consommation et, par conséquent, dangereuses pour la santé du citoyen qui sont les plus exposés à ce genre de pratiques. Pour ces derniers, c'est toujours la faute à "Rio". Ils incriminent le plus souvent les autres, sans les nommer. Soit par méconnaissance

des règles élémentaires, soit par insouciance délibérée, souvent par l'appât du gain.

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre toute pratique frauduleuse et en application à des instructions du ministère de tutelle portant notamment sur le respect des normes qualitatives des produits alimentaires proposés à la consommation, des mesures coercitives ont été prises par l'administration du commerce, qui vient d'annoncer par les chiffres, les infractions effrayantes des marchands, mercantiles pour être plus juste, liées à l'inobservance de l'hygiène et l'authenticité des produits de consommation, et autres, qu'ils proposent. Vu le nombre d'interventions effectuées, le directeur de la qualité et de la consommation au ministère du Commerce, Sami Kolli, s'estime satisfait des résultats obtenus. D'ailleurs, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale, il pointe un défaut d'hygiène, qui représente "près de la moitié des infra-

ctions", au terme du bilan de son département au titre de l'année 2018. "Le défaut d'hygiène reste la première infraction et occupe 48,43% des 37.330 constatations d'infractions que nous avons effectuées. Vient en deuxième position, les tromperies et tentatives de tromperies sur les produits, avec 10.594 infractions. Le défaut d'étiquetage, qui était la deuxième infraction occupe aujourd'hui l'avant dernière position", a précisé Kolli. S'agissant des affaires cruciales liées à la poudre de jus Amila et l'eau minérale Texanna, qui ont défrayé la chronique dernièrement, l'invité de la rédaction de la chaîne III a souligné que les mesures de suspension et de retrait du marché des deux produits, ont été prises et ce, "après vérification du danger de ces produits sur la santé des consommateurs, conformément au décret 12/203 relatif à la sécurité des produits, conformément au décret 12/203 relatif à la sécurité des produits.", dira-t-il.

I. A.

BOUIRA

La route de Tikjda fermée par des manifestants

Plusieurs villageois de la localité de Thiaassasine, relevant de la commune d'El Asnam, à une dizaine de kilomètres à l'est de Bouira, ont bloqué hier la RN 30 menant à la station climatique de Tikjda, à hauteur du lieu-dit Salim, a-t-on constaté sur place.

Les manifestants, qui ont bloqué la route à l'aide de troncs d'arbres enflammés et de pierres, protestent ainsi contre le retard pris dans le lancement du projet d'alimentation de leur village en gaz naturel.

"Nous demandons du gaz", lit on sur une banderole brandie par les citoyens en colère. La fermeture de la route a empêché des centaines de touristes à se rendre à la station climatique de Tikjda. Des automobilistes ont décidé de rebrousser chemin en empruntant d'autres accès. Plusieurs véhicules de la Gendarmerie nationale ont été mobilisés, pour réguler la circulation. Le chef de daïra de Bechloul s'est rendu sur place, pour tenter de convaincre les manifestants de rouvrir la route.

R. N.

FRAIS D'INSCRIPTION EN FRANCE

Le casse-tête des étudiants algériens commence

La prochaine rentrée universitaire est encore dans quelques mois, mais les préparatifs ont déjà commencé pour les Algériens souhaitant effectuer ou poursuivre leurs études en France et rejoindre les plus de 30.000 de leurs compatriotes qui étudient actuellement sur place.

PAR RACIM NIDHAL

Ces préparatifs sont devenus autrement compliqués par la décision du gouvernement français d'augmenter de manière unilatérale, les frais de scolarité dans les universités publiques françaises, dès la rentrée 2019. Les frais d'inscriptions à l'université passeront en effet, pour les nouveaux étudiants algériens en licence de 170 euros à 2770 euros dès l'an prochain, soit une augmentation de 1529%. Les frais de scolarité pour les étudiants algériens en master et en doctorat, passeront quant à eux, de 243 euros et 380 euros, respectivement à 3770 euros, soit une hausse de 1.551% pour le master et 992% pour le doctorat. Une fois passé le choc de l'impact causé par la hausse soudaine des frais de scolarité, vient pour les étudiants potentiels l'heure des interrogations sur les modalités d'acquiescement d'un tel montant qui s'ajoute aux dépenses déjà importantes d'une vie en France.

En effet, la réglementation de la Banque d'Algérie n'autorise pas le transfert de devises vers la France pour payer les frais d'inscription dans une université étrangère. Les étudiants vont donc



inévitamment faire appel au marché parallèle pour acquérir des devises permettant de payer les frais de scolarité, soit au minimum près de 600.000 dinars correspondant aux 2.770 euros nécessaires pour s'inscrire en licence. À cette réalité s'ajoute un autre obstacle très risqué, qui est le risque de voir le consulat français exiger que les frais de scolarité soient payés au préalable à l'université en complément à toute dossier de demande de visa étudiant, avec l'objectif d'éviter que le visa étudiant

ne soit utilisé pour accéder légalement en France et d'y rester dans la clandestinité. Cette exigence pourrait poser un sérieux problème pour les étudiants algériens, qui disposent d'une marge de manœuvre très limitée pour s'acquiescer du montant. Dans le cas de la licence, les 2.770 euros doivent être payés à l'université elle-même. Campus France ne pourrait par exemple en aucun cas servir d'intermédiaire pour recevoir les paiements de ces sommes en devises en Algérie puisque

toutes les transactions dans le pays doivent avoir lieu avec la monnaie nationale, à savoir le dinar algérien. De même que voir Campus France recevoir la somme en dinar n'aurait que peu de sens, étant donné que la Banque d'Algérie empêchera que l'argent soit transféré en devises vers les universités françaises. Le casse-tête est réel, et à priori seules des options compliquées se présentent aux étudiants algériens pour s'acquiescer au préalable des frais de scolarité en France. La première consiste à payer au moyen d'une carte VISA, coûteuse et dont l'obtention est laborieuse. La deuxième option consiste à faire appel à la solidarité d'une personne en France qui irait payer les frais de scolarité au nom de l'étudiant concerné. Une opération en "système D" qui s'avèrera impraticable à grande échelle. Reste à voir si effectivement le consulat français imposera une telle exigence aux étudiants algériens. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise concernant cet aspect. Quoi qu'il en soit, la rentrée prochaine s'annonce bien compliquée pour ceux qui veulent partir.

R. N.

La Chine offre des bourses aux étudiants algériens

● La Chine offre 30 bourses d'études aux étudiants algériens souhaitant poursuivre leurs études dans ses universités. Réservées aux étudiants qui préparent un master ou un doctorat, les bourses chinoises concernent tous les domaines d'études. "C'est un projet qui dure depuis environ dix ans", a affirmé à TSA la responsable du service culturel de l'Ambassade de Chine en Algérie. "C'est le ministère algérien de l'Enseignement supérieur qui sélectionne les bénéficiaires parmi les candidats à ces bourses", précise-t-elle. L'appel à candidatures pour l'année universitaire 2019-2020, a été adressé par le ministère de l'Enseignement supérieur aux universités algériennes. Les étudiants intéressés sont invités à faire leur pré-inscription le site du Conseil chinois des bourses (China scholarship council), entre le 1er janvier et le 31 mars 2019.

La bourse octroyée par le gouvernement chinois couvre les frais de scolarité, l'assurance maladie, l'hébergement et une allocation mensuelle d'environ 400 euros, selon un document du ministère de l'Enseignement supérieur daté du 14 janvier et dont nous détenons une copie.

La même correspondance instruit les universités de "procéder à une large diffusion de cette offre de bourses auprès des établissements de formation supérieure" et de transmettre au ministère la liste des étudiants ayant postulé au programme.

R. N.

VACCIN CONTRE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS

Les précisions de la tutelle

Le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Kamel Chadi a annoncé la réception de 21 millions de doses de vaccin pour bétail contre la peste des petits ruminants qui a entraîné la mort de 3300 têtes ovines (dont la plupart sont des nouveaux nés) au niveau de 19 wilayas du pays.

Lors d'une rencontre avec les représentants de la Fédération nationale des éleveurs, des services agricoles (19 wilayas) et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), consacrée aux préparatifs pour la réception des vaccins, M. Chadi a indiqué que le ministère entrera en négociation avec les parties concernées, afin d'examiner l'éventualité d'acquiescer ces vaccins avant la date fixée pour la réception (avant fin janvier).

Concernant la fièvre aphteuse qui touche les bovins, le SG a fait savoir que les laboratoires étrangers avaient démontré que ce virus était similaire à celui enregistré, l'été dernier, en Algérie, induisant ainsi l'utilisation urgente de 1,5 million de doses disponibles au niveau des services spécialisés en vue de juguler cette épidémie, en attendant la réception de 2 millions de doses supplémentaires.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, Hachemi Kaddour Karim a affirmé que le coût des doses prévues du vaccin contre la fièvre aphteuses



(2 millions de doses) varie entre 400 et 420 millions Da, tandis que celui du vaccin contre la peste des petits ruminants s'élève à 400 millions Da.

Ces épidémies, la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants, sont apparues depuis octobre dernier dans la wilaya de Tébessa, avant de se propager à 19 autres wilayas, a rappelé le SG du ministère, précisant que toutes les mesures sanitaires avaient été prises, en urgence, pour cerner ces deux maladies, dont l'isolement des animaux exposés au risque de contamination, l'abattage de ceux déjà contaminés et le lancement d'une campagne de vaccination.

Parmi les mesures préventives, il a cité également la fermeture des marchés de viande rouge à l'échelle nationale

pour une durée d'un mois prorogable pour préserver la santé du citoyen, et le contrôle des opérations de transfert de cheptel vers les abattoirs.

A cet effet, M. Chadi a affirmé que les agriculteurs et les éleveurs seront indemnisés, soulignant que les inspections vétérinaires des wilayas concernées par les deux épidémies ont été contactées pour estimer les pertes, avant l'entame des statistiques d'indemnisation.

Pour sa part, le président de la Fédération nationale des éleveurs, Azaoui Djilali a dit que "la situation qui n'est pas alarmante, est maîtrisée", assurant que les agriculteurs et les éleveurs seront indemnisés par le ministère de tutelle.

Le marché national ne connaîtra aucun manque en matière d'approvisionnement en viande rouge, vu "la ressource animale importante" dont dispose le pays (28 millions de têtes ovines et 4 millions de têtes bovines), a-t-il poursuivi.

"Il n'y a aucun risque, ni d'interdiction, à consommer les viandes rouges résultant de l'abattage d'animaux contaminés", a affirmé le président du Conseil national interprofessionnel de la filière des viandes rouges, Miloud Bouadis, précisant que ces maladies animales n'étaient pas transmissibles à l'homme même après la consommation de la viande.

R. N.

MÉGAPROJET DE PHOSPHATE DE TÉBESSA

80% du financement assurés par des banques chinoises

Le partenariat industriel algéro-chinois se renforce et se consolide avec cet investissement important en ce sens que l'Algérie, neuvième au classement mondial en matière de gisement et de production de phosphate, peut développer ce secteur d'activité économique porteur.

Le financement du mégaprojet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate à l'Est du pays, estimé à 6 milliards de dollars, sera assuré à hauteur de 80% par des banques chinoises, a indiqué le conseiller auprès du groupe Sonatrach, Ferhat Ounoughi. Intervenant lors d'une journée d'études sur les besoins en ressources humaines qualifiées pour ce mégaprojet, Ounoughi a expliqué que les partenaires, actuellement en négociation pour lancer leur société mixte, comptent recourir aux banques chinoises pour avoir les 80% du financement

nécessaire, alors que les 20% restants seront assurés par leurs fonds propres.

Selon le mémorandum d'entente signé entre les partenaires du projet en novembre dernier à Tebessa, la société Asmidal (filiale du groupe Sonatrach) détient 34% de ce complexe intégré d'exploitation et de transformation du phosphate, contre 17% pour le groupe Manadjim El Djazair (Manal), soit un total de 51% pour la partie algérienne.

La partie chinoise, qui détient les 49% restants du projet, comprend le groupe Citic, le Fonds de la Route de la soie (créé par la Chine en décembre 2014), le Fonds sino-africain pour le développement ainsi qu'un technologue à intégrer, qui sera choisi prochainement par les partenaires, a fait savoir Ounoughi.

"Les négociations pour la création de la société mixte sont à un stade très avancé", a souligné ce conseiller auprès du groupe Sonatrach chargé par le gouvernement de mener ces négociations au nom de la partie algérienne.

De son côté, le P.-dg du groupe Manal, Tahar-Chérif Zerarka, a expliqué à la presse que cette société mixte devrait voir le jour durant le premier trimestre 2019,

après l'accomplissement de toutes les procédures légales nécessaires, notamment celles liées au Conseil des participations de l'Etat (CPE).

Cette joint-venture s'attellera, durant les six mois qui suivront sa création, à la mobilisation des fonds nécessaires et le choix d'un opérateur EPC (Engineering, Procurement and Construction/ Ingénierie, Approvisionnement et Construction).

Les travaux, qui seront lancés courant 2019, devraient prendre 42 mois, a avancé M. Zerarka en soulignant la "complexité" du projet qui nécessitera, par ailleurs, des infrastructures connexes (extension du port d'Annaba, stations de dessalement de l'eau de mer, lignes ferroviaires...) dont le coût global est estimé à 790 milliards de dinars. Le mégaprojet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz naturel s'étend sur cinq wilayas de l'est du pays : Tébéssa, Souk-Ahras, El-Tarf, Skikda et Annaba avec des effets indirects sur les wilayas voisines (Guelma, Jijel, Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela et El Oued).

Il est réparti sur quatre sites-clés : les gisements de Bled El-Hadba/Bir El-Ater (Tebessa), la plateforme de Oued Kebrit

(Souk-Ahras), celle de Hadjar Essoud (Skikda) et le port d'Annaba.

Ce complexe aura des retombées considérables sur le développement d'activités économiques en générant, notamment, 13.500 emplois pour les besoins de chantiers de réalisation et 2.900 emplois directs pour la phase d'exploitation, selon l'étude du projet réalisée par trois bureaux spécialisés (allemand, français et indien).

Un groupe de travail composé de représentants des ministères, respectivement, de l'Industrie et des Mines et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a été installé afin de recenser l'ensemble des besoins en matière de qualification pour ce mégaprojet et d'élaborer des plans de formation pour satisfaire ses besoins en ressources humaines.

L'Algérie est actuellement le 9e producteur mondial de phosphate avec 0,4 million de tonnes produites en 2017. Elle possède un potentiel considérable avec des réserves importantes classées 3e au monde, après le Maroc et la Chine, et estimées à 2.200 millions de tonnes.

R. E.

PÊCHE DE THON ROUGE

Les armateurs des navires appelés à déposer leurs dossiers

Les armateurs des navires battant pavillon algérien armés à la pêche au thon rouge, intéressés par la campagne de pêche de thon rouge, au titre de l'exercice 2019, sont appelés à se rapprocher de l'Administration des pêches territorialement compétente afin de déposer le dossier réglementaire, indique un communiqué de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Le dossier est défini par l'ar-

ticle 04 de l'arrêté du 15 mai 2012 modifiant et complétant l'arrêté du 19 avril 2010 instituant des quotas de pêche de thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale fixant les modalités de leur répartition et de leur mise en œuvre. Ainsi, les dossiers doivent être déposés au plus tard le 26 février 2019 et ce, en deux exemplaires, conformément à

l'article 5 de l'arrêté du 19 avril 2010, selon la même source. Pour rappel, l'Algérie a eu un quota de 1.306 tonnes (t) de thon rouge au titre de l'année 2018, et sera de 1.444 t en 2019 et de 1.655 t en 2020 contre seulement 460 tonnes en 2015. Pour le quota de pêche de 2017 fixé à 1.043 t, il avait été complètement pêché par 14 navires algériens battant pavillon national et dont la quasi-totalité avait été

destinée à l'exportation, selon les déclarations du directeur général de la pêche auprès du ministère de l'Agriculture, Taha Hamouche. L'Algérie avait mené des négociations avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) pour augmenter son quota de pêche de manière substantielle.

R. E.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE A ATTEINT 2,3% EN 2018

Le Produit intérieur brut atteint plus de 20 500 milliards DA

La croissance économique effective de l'Algérie a atteint 2,3% en 2018 en volume, contre 1,4% en 2017, alors que la loi de finances de 2018 tablait sur une croissance de 4%, selon les données provisoires du ministère des Finances.

Le Produit intérieur brut (PIB) algérien a ainsi atteint 20.509,5 milliards de DA (mds DA) en 2018 contre 18.594,1 mds de

dinars en 2017, apprend-on auprès de ce ministère. En dollars, le PIB national a été de 178,3 mds de dollars en 2018 contre 167,6 mds de dollars en 2017, selon la conversion faite par le ministère.

Quant au PIB hors hydrocarbures, il a enregistré une croissance de 4% en 2018 contre 2,2% en 2017, selon la même source. Le ministère indique que le prix

moyen à l'exportation du pétrole algérien a été de 72,43 dollars en 2018 contre 52,71 dollars en 2017. Le taux de change moyen DA/dollar des douze mois de 2018 a été de 116,62 DA/dollar contre 110,96DA/dollar pour les douze mois de 2017 alors que le taux de change moyen DA/euro a été de 137,69DA/euro contre 125,32 DA/euro pour 2017, selon la

même source.

Le ministère ajoute que le taux d'inflation moyen des douze mois de 2018 a été de 4,27% contre 5,59% comme taux moyen de l'année 2017.

La Loi de finances 2018 prévoyait une inflation de 5,5%.

R. E.

PÉTROLE

Baisse de la pétrolière de l'Opep en décembre pour le 2^e mois consécutif

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a réduit sa production en décembre pour le deuxième mois consécutif, une baisse tirée essentiellement par l'Arabie saoudite, et prévoit un recul un peu plus important cette année dans les pays extérieurs à l'organisation.

La production totale des membres de l'Opep a décliné de 75.100 barils par jour (bj) en décembre, à 31,58 millions de barils par jour (mbj), l'Arabie saoudite représentant à elle seule plus de la moitié de ce recul (-46.800 bj), selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Opep

dans son rapport mensuel sur le pétrole publié jeudi. Outre l'Arabie saoudite, qui avait annoncé son intention de réduire sa production et ses exportations, la production iranienne a continué d'être affectée par le retour des sanctions américaines contre Téhéran en novembre, et celle de la Libye a été pénalisée par le blocage durant plusieurs jours d'un de ses principaux champs pétroliers. L'Opep a, par ailleurs, légèrement revu à la baisse sa prévision de production issue des pays non membres de l'organisation pour 2019 (+2,1 mbj à 64,16 mbj), du fait de l'anticipation d'une

production moindre au Canada.

Baisse de la production pétrolière de l'Opep en décembre pour le 2^e mois consécutif

Le pays a décidé de limiter sa production afin de tenter d'écouler les stocks massifs de brut qui s'accumulent à cause de la saturation du réseau nord-américain d'oléoducs. L'Opep devrait, quant à elle, pomper moins d'or noir, comme elle s'y est engagée en décembre dans le cadre d'un accord avec d'autres pays producteurs. Cet accord

prévoit une baisse commune de 1,2 mbj afin de redresser les cours.

Cette réduction, calculée à partir des niveaux de production d'octobre, doit être portée à 800.000 barils quotidiens par les quatorze pays de l'Opep et à 400.000 par ses dix partenaires dont la Russie.

En ce qui concerne la croissance de la demande, l'Opep a maintenu ses prévisions inchangées, à 1,29 mbj en 2019. La consommation mondiale atteindrait alors 100,08 mbj.

R. E.

MOSTAGANEM

69 millions DA pour le développement d'Aïn-Sidi-Chérif

La commune d'Aïn-Sidi-Chérif, dans la wilaya de Mostaganem, a bénéficié, en 2018, d'une enveloppe financière de l'ordre de 69 millions DA pour les besoins de ses projets de développement, selon les services de la wilaya. Ces projets de développement financés au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, des programmes sectoriels et communaux ont porté sur la réhabilitation, la réfection des établissements scolaires, l'éclairage public, le raccordement au réseau du gaz naturel, la modernisation des structures administratives et sanitaires, la réalisation de stades de proximité, d'aires de jeux et autres.

Ainsi, l'école primaire du douar Cheraïfia a été rénovée, l'année dernière pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves pour un montant de 5 millions DA. Cette école a bénéficié d'un projet de réalisation et d'équipement d'une cantine (11,7 millions DA). Une autre école primaire d'Aïn-Sidi-Chérif a bénéficié du projet d'extension pour un montant de 6,2 millions DA. D'autres établissements éducatifs ont bénéficié d'opérations de maintenance et d'aménagement pour 1 million DA. La nouvelle cité d'habitation de 50 logements d'Aïn-Sidi-Chérif a été dernièrement raccordée au réseau de distribution du gaz naturel (2 millions DA) au titre du budget de wilaya dans le cadre du programme de raccordement de 324 logements de Mesra et Aïn-Sidi-Chérif. Par ailleurs, pour moderniser l'équipement public et améliorer les prestations administratives, la collectivité locale a été renforcée par des actions dont de rénovation de l'ancien bâtiment, l'acquisition de divers matériels, l'installation de système de surveillance, l'achat de bacs à ordures, la rénovation des panneaux de signalisation et la baptisation de quartiers et des cités, le tout à 3,5 millions DA.

TISSEMSILT

67e anniversaire de la mort de Belouizdad

La manifestation "Haltes dans le parcours d'un révolutionnaire" commémorant le 67^e anniversaire de la mort du premier chef de l'Organisation secrète, Mohamed Belouizdad (1923-1952), a débuté, lundi dernier, au musée du Moudjahid de Tissemsilt.

Initiée par le musée, cette manifestation comporte une exposition de photos, d'affiches et de publications mettant la lumière sur le parcours militant du regretté moudjahid Mohamed Belouizdad, un des fondateurs de l'Organisation spéciale (OS) qui fut le bras armé du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Cette manifestation de deux jours prévoit aussi une visite pédagogique au profit des élèves du primaire de Tissemsilt où un aperçu historique sur la vie du moudjahid leur sera donné, ainsi qu'une émission radiophonique sur cet anniversaire historique animée par des cadres du musée. Cette manifestation entre dans le cadre du programme annuel élaboré par le musée pour faire découvrir les parcours militants de martyrs de la guerre de libération nationale et organiser des journées d'étude sur l'histoire de la guerre de libération dans l'Ouarsenis et des visites en faveur des élèves, des stagiaires et des étudiants à des sites des hauts faits de la glorieuse révolution dans la wilaya. Né le 3 novembre 1923 à Belcourt, Mohamed Belouizdad adhéra au Parti du peuple algérien (PPA) en 1943 et décida avec ses compagnons du MTLD de fonder l'organisation spéciale (OS) en 1947 qu'il fut son premier chef. Il décéda le 14 janvier 1952 à l'âge de 29 ans des suites de la tuberculose.

APS

TIZI-OUZOU, FOIRE AGRUMICOLE DE LA DAÏRA DE DRAÂ BEN-KHEDDA

L'exportation au cœur des débats

Le verger agrumicole de Draâ Ben Khedda s'étend sur une superficie de plus de 640 hectares, dont près de 625 en rapport, répartis sur les communes de Draâ Ben-Khedda, Tadmaït et Sidi-Naâmane.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'exportation des agrumes a été au cœur des débats de la deuxième foire agrumicole qui s'était ouverte, lundi 7 janvier, au siège de la subdivision agricole de Draâ Ben-Khedda, première région productrice à l'échelle de wilaya, a indiqué l'APS, soulignant que les participants à une journée d'étude sur le développement de la filière agrumicole, organisée à l'occasion de cette foire, ont observé que "les agrumes produits à Tizi-Ouzou comme à l'échelle nationale, sont de bonne qualité et peuvent facilement trouver place sur le marché international pour peu que certaines normes soient respectées concernant notamment le calibrage du fruit et la limitation de l'utilisation des pesticides".

L'inspecteur phytosanitaire à la Direction locale des Services agricoles (DSA), Kaci Boukhalfa, a souligné les "méfaits d'une utilisation abusive de pesticides et d'engrais chimiques, insistant sur l'importance du respect du délai avant récolte lors d'utilisation de produits phytosanitaires afin de préserver la santé du consommateur algérien des pathologies liées aux résidus de pesticides dans les fruits et légumes et aussi pour augmenter ses chances à l'ex-



portation". Quant à Hocine Doufene, enseignant-chercheur à l'université de Tizi-Ouzou, il a indiqué, pour sa part, l'existence de "possibilités pour l'exportation des agrumes d'Algérie, pour peu que la filière agrumicole soit organisée, précisant que l'indication principale pour mieux valoriser cette production de qualité est d'organiser la filière, et il faut aussi développer sa transformation (production de jus, de concentré de jus, de confiture, d'arômes, d'huiles essentielles, d'eau de fleurs d'orangers) pour valoriser la surproduction".

Pour Kouraba Karim, chef de service foncier et investissement à la DSA, il a observé, quant à lui, que "la création de coopérative agricole par filières permettra de prendre en charge le problème de commercialisation et avoir des prix sur le marché qui seront accessibles au consommateur en éliminant tous les intermédiaires qui font augmenter les prix".

Le verger agrumicole de Draâ Ben-Khedda s'étend sur une superficie de plus de 640 ha, dont près de 625 en rapport (repartis

sur les communes de Draâ Ben-Khedda, Tadmaït et Sidi-Naâmane, a fait savoir la subdivisionnaire agricole de Draâ Ben-Khedda, Roza belhemri, ajoutant que "durant la saison 2017/2018, cette région a produit un total de 318.000 quintaux (qx) d'agrumes".

La chargée la filière arboricole à la DSA, Mohamed-Yahiaoui Lathmas, a, pour sa part, indiqué qu'à ce jour "une production totale de 136.000 qx d'agrumes a été réalisée au niveau de la wilaya pour un rendement moyen de 340qx/ha." Cette foire est une occasion de faire connaître la production agrumicole locale et de la valoriser, de même qu'elle offre aussi un espace de sensibilisation sur les bonnes pratiques pour augmenter qualitativement et quantitativement la production, tout en créant une occasion d'échange entre les professionnels de la filière dans la perspective de susciter des investissements notamment dans le domaine de la transformation.

B. M.

SETIF, AÏN-BOUCHERIT

Carrefour des paléoanthropologues

La wilaya de Sétif est devenue en 2018 le carrefour des paléoanthropologues, après avoir inscrit sa région d'Aïn-Boucherit dans la "short-list" des sites catalogués comme berceaux de l'humanité, disputant la première place à la région éthiopienne de Gona, vieille de 2,6 millions d'années. C'est à la faveur de la découverte d'outils lithiques en pierre taillée et d'ossements fossiles d'animaux remontant à 2,4 millions d'années sur le site d'Aïn-Boucherit, dans la commune de Guelta-Zergua, à une trentaine de kilomètres à l'Est de la capitale des Hauts-Plateaux, que Sétif et par ricochet l'Algérie, ont suscité dernièrement davantage l'intérêt des scientifiques. La publication des résultats de recherches dans la prestigieuse revue américaine *Science*, éditée par l'Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS), le 29 novembre dernier, a non seulement fait d'Aïn Boucherit, de Sétif et de l'Algérie le berceau de l'humanité mais "contrairement" également historiens et archéologues à revoir leur copie en ce sens et à remettre en question le lieu d'origine de la plus ancienne occupation humaine en Afrique du Nord. Selon une note de presse élaborée par Mohamed Sahnouni, directeur du projet de recherche paléoanthropologique dans la région d'Aïn-Haneche, menée avec l'aide d'une équipe internationale et

multidisciplinaire, le site Aïn-Boucherit est désormais le deuxième site archéologique le plus ancien d'Afrique et du monde après celui de Gona en Éthiopie et qui prouve que l'ancienneté du peuplement préhistorique de l'Algérie remonte à l'aube de l'humanité. Tout en contribuant à lever le voile sur les débuts de l'humanité toute entière, Aïn-Boucherit est ainsi devenu l'un des rares sites archéologiques en Afrique à avoir livré un important échantillon de traces de boucherie grâce à la découverte d'outils permettant de connaître les comportements d'acquisition de subsistance animale par des hominidés il y a de cela 2,4 millions d'années.

Ces découvertes ont également mis en exergue, selon cette note de presse, que "l'utilisation efficace d'outils taillés, à bord tranchant en forme de couteaux, suggèrent que nos ancêtres n'étaient pas de simples charognards", relevant que "les preuves d'Aïn-Boucherit montrent sans ambiguïté que ces mêmes humains concoururent les carnivores et ont eux même eu un premier accès aux carcasses animales pour en extraire la viande ou la moelle".

De son côté, la directrice du Musée national de Sétif, Chafia Khalfallah, a fait savoir qu'avant ces découvertes récentes, de nombreux sites et antiquités de la période Préhistorique, répartis dans la région de

Sétif et ses environs "avaient préalablement mis en exergue des traces de la présence de l'homme dans la région datant d'il y a au moins 1,3 million d'années". La responsable a rappelé, à cet effet, la "découverte, de par le passé, de restes d'ossements humains et d'animaux, d'outils en silex, des inscriptions sur pierre et autres vestiges dans la région d'Aïn-Haneche et Aïn-Boucherit à l'est de Sétif, à Medjez, Mezoug et Kef-Zimam au sud de Sétif". Un gisement Oldowayen dans la région d'Aïn Haneche Révélé en 1947 par Camille Arambourg (1885-1969) aux cours de recherches paléontologiques menées dans la région sétifienne, le gisement Oldowayen (une industrie lithique du Paléolithique inférieur) d'Aïn Haneche, qui avait permis de mettre en évidence que l'occupation humaine en Afrique du Nord remontait à au moins 1,8 millions d'années, était considéré comme le plus ancien gisement archéologique d'Afrique du Nord. C'était avant les fouilles d'Aïn-Boucherit menées par Mohamed Sahnouni et son équipe, et dont les découvertes ont repoussé d'environ 600.000 ans en arrière l'arrivée des hominidés dans la région.

APS

SKIKDA, ABRI DE PÊCHE DE LA COMMUNE D'OUED Z' HOUR

Mise en service à la fin du 1^{er} trimestre 2019



La future structure est dotée d'une capacité d'accueil pour 24 sardiniers, 60 barques, 62 bateaux de plaisance et 2 grandes embarcations de plus de 20 mètres de long chacune...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a annoncé, lundi dernier, que l'abri de pêche de la commune d'Oued Z'hour, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Skikda, sera officiellement mis en service « avant la fin du premier trimestre 2019 », affirmant,

au deuxième jour de sa visite dans cette wilaya, lors de l'inauguration de cette structure, dont la réalisation a nécessité environ 4 milliards de dinars, qu'« il ne reste plus que quelques travaux à effectuer, dont son raccordement aux réseaux de l'électricité et de l'eau avant sa mise en service ».

Avec la réception de cet abri, l'Algérie recensera 25 abris et un port de pêche à travers le pays, a indiqué le ministre, soulignant l'importance accordée par le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce secteur, et en mettant l'accent sur la nécessité de faire bon usage de cette importante réalisation, d'autant plus que cet abri est situé dans une région

où la majorité des habitants s'adonnent à l'activité de la pêche.

Cette structure est, d'après les explications fournies sur place, dotée d'une capacité d'accueil pour 24 sardiniers, 60 barques, 62 bateaux de plaisance et deux grandes embarcations de plus de 20 mètres de long chacune et contribuera en plus à la création d'environ 500 emplois, selon l'APS qui a ajouté que le ministre des Travaux publics et des Transports a poursuivi sa visite dans la wilaya de Skikda, où il a procédé à l'inspection de différents axes routiers en cours d'aménagement dans les communes d'El-Harrouch et Azzaba.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, BIBLIOTHÈQUE CENTRALE MALEK-BENABI

Journées d'information sur la Garde républicaine

Une journée d'information sur la Garde républicaine était organisée, dimanche dernier, à la Bibliothèque centrale Malek-Benabi d'Aïn-Témouchent.

Cette manifestation, qui s'est poursuivie jusqu'au mercredi 16 janvier, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'exercice 2019 approuvé par le Haut Commandement de l'ANP, a souligné le chef du service de communication du Commandement de la Garde républicaine, le colonel Guerbi Amine.

"L'état major de l'ANP accorde une grande importance à la communication qui permet de se rapprocher des citoyens et de faire découvrir l'arme de la Garde républicaine, ses missions, ses domaines d'activités et les moyens de communication entre représentants du commandement de cette arme", a expliqué le Commandant de la Garde républicaine dans une allocution lue en son nom par le colonel Guerbi.

Cette manifestation constitue une

opportunité pour les visiteurs de la wilaya d'Aïn-Témouchent pour découvrir les moyens, les tenues et les équipements de cette arme, une des composantes de l'ANP.

"La Garde républicaine a pour mission de présenter les honneurs au président de la République et aux hôtes de l'Algérie parmi les chefs d'État et souverains, assure la surveillance, la protection des sièges présidentiels et autres sites de souveraineté", a expliqué le même responsable militaire.

En annonçant l'ouverture officielle de ces journées d'information au nom du général-major, Commandant de la 2^e région militaire, le chef du secteur opérationnel de la wilaya de Aïn-Témouchent, le colonel Allali Madani a souligné que "l'état major de l'ANP est déterminé à développer et à moderniser cet arme et la mettre au diapason de l'élite, en lui donnant la priorité à tous les niveaux que ce soit en matière de fourniture des matériels modernes ou des moyens pédagogiques pour la formation des jeunes

cadres, qualifiés et ayant des performances techniques requises".

Les origines historiques de l'armée de la Garde républicaine remontent à la glorieuse Guerre de libération nationale. Elle est née au début de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale directement après la transformation de la glorieuse ALN en ANP, selon un aperçu donné, lors de l'exposition organisée à cette occasion.

L'exposition comprend des stands donnant un aperçu sur les composantes de cette arme constituée de formations musicales, les protocoles, la cavalerie, les escortes, les unités de protection et d'intervention, ainsi que les structures de formation et de soutien. Cette manifestation a connu, dès les premières heures d'ouverture, une affluence notable, notamment de la part des jeunes qui ont visité les différents stands et posé des questions sur les conditions et les modalités d'accès à cette institution militaire.

APS

CONSTANTINE

Inauguration d'une nouvelle sûreté urbaine

Une nouvelle sûreté urbaine a été inaugurée et mise en service, lundi dernier, à l'unité de voisinage (UV) 2 dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine), pour renforcer davantage le maillage sécuritaire dans cette agglomération forte d'environ 400.000 habitants.

L'inauguration de cette nouvelle infrastructure de sécurité, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) visant la consolidation de la police de proximité, a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Constantine.

Cette nouvelle sûreté urbaine vient s'ajouter à une dizaine de structures de sécurité, déjà opérationnelles à Ali-Mendjeli, a souligné le chef de sûreté de wilaya, Abdelkrim Ouabri, précisant que "les efforts se poursuivent" pour l'amélioration de la couverture sécuritaire à Ali-Mendjeli.

Le même responsable a rappelé que la ville d'Ali-Mendjeli dispose déjà d'une Brigade de répression du banditisme (BRB), d'une sûreté de daïra, d'une Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), en plus de sûretés urbaines implantées à travers les différentes unités de voisinage que compte cette agglomération en constant développement démographique. La mise en service de toutes ces structures de sécurité a permis le renforcement du travail de proximité lancé en direction des habitants de cette ville, dans le cadre d'une stratégie d'intervention impliquant "directement et en commun et dans un véritable partenariat social" le policier et le citoyen, a considéré le même responsable.

La délégation a eu à visiter à l'occasion les sûretés urbaines situées aux UV10, 13 et 17 en plus de la sûreté de daïra implantée à l'UV14.

EL-TARF

Saisie de 20,265 kilos de corail à Besbès

Au moins 20,265 kilos de corail ont été saisis dans la localité de Besbès (wilaya d'El-Tarf) par les services de sûreté de daïra, selon le chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état d'un trafic de corail mené par un individu originaire de la wilaya de Mila, une enquête a été déclenchée, a-t-on précisé de même source, soulignant que les investigations approfondies ont permis d'identifier le présumé coupable et de pister ses mouvements.

La personne suspectée, qui était à bord de son véhicule en provenance de la daïra d'El-Kala, a été arrêtée au niveau d'un barrage de contrôle dressé à Oued Boukhroufa, a ajouté la même source sécuritaire. La fouille minutieuse du véhicule touristique du quadragénaire appréhendé a permis de récupérer 20 kg de corail brut, en sus d'un lot de bracelets en corail pesant 265 grammes, le tout dissimulé soigneusement sous des effets personnels.

Poursuivi pour trafic de corail par les services compétents du tribunal correctionnel de Dréan, le mis en cause dans cette affaire de trafic a été placé sous contrôle judiciaire.

APS

CÔTE D'IVOIRE

L'acquittement de Laurent Gbagbo rebat les cartes politiques

"Libérés ! Libérés !" Eric a du mal à se faire entendre au milieu des cris et des coups de sifflet, témoignages sonores de la liesse qui en un instant a envahi Yopougon, immense commune d'Abidjan considérée comme un fief de Laurent Gbagbo.



dises". "Cela fait plus de sept ans qu'on les poursuit et que rien n'est fait contre l'autre camp, alors au pays tout le monde se dit qu'il est mieux qu'on les relâche et que l'on aille à la réconciliation."

Dans la joie qui s'exprime, il y a une part de revanche sur l'histoire. Sur la rébellion déclenchée en 2002 contre le pouvoir qu'occupait M. Gbagbo et assimilée, par ses partisans, à une agression étrangère. Sur la guerre quasi ouverte avec Paris. Sur l'affront qu'a représenté son arrestation en avril 2011 par les troupes ralliées à Alassane Ouattara, président élu, et appuyées par l'armée française, suivie de son transfert 7 mois plus tard devant la justice internationale qui le poursuit pour crimes contre l'humanité durant la crise post-électorale de 2010-2011. Revanche

enfin sur la justice qui, en Côte d'Ivoire, s'applique à une seule partie du conflit lorsque l'autre s'octroie tous les postes de pouvoir. Dans cette ferveur, il y a aussi l'espoir que la libération – encore attendue dans les faits mercredi – de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, leader des Jeunes Patriotes et ex-ministre, ouvre la voie, sur place, à une nouvelle ère politique. *"La vérité s'impose aujourd'hui au monde entier. Gbagbo Laurent est innocent. Blé Goudé est innocent (...). Depuis le début, nous disons que la réconciliation ne peut pas se faire sans Laurent Gbagbo. Maintenant que la CPI l'a libéré, il faut qu'il rentre chez lui et réalise cette réconciliation"*, a aussitôt réagi Simone Gbagbo, la première épouse de l'ancien chef de l'État.

ANDALOUSIE

La droite prend le pouvoir grâce aux voix de l'extrême droite

Le candidat du Parti Populaire (PP, droite) a été investi mercredi à la tête de l'Andalousie, région la plus peuplée d'Espagne et fief socialiste depuis 36 ans, grâce aux voix du petit parti d'extrême droite Vox. Juan Manuel Moreno, qui présidera un exécutif composé de membres du PP et du parti libéral Ciudadanos, a été élu grâce aux voix de 59 députés régionaux sur les 109 que compte le parlement andalou. La majorité ayant porté au pouvoir le patron du PP andalou n'a été possible que grâce aux 12 voix de Vox, qui a signé la semaine dernière un pacte d'investiture avec le PP mais ne fera pas partie du gouvernement régional.

En entrant avec 11 % des suffrages pour la première fois dans un parlement régional depuis le rétablissement de la démocratie suite à la mort du dictateur Franco en

1975, ce parti a provoqué un tremblement de terre lors des élections régionales anticipées du 2 décembre.

Depuis, Vox a rebattu les cartes sur l'échiquier politique espagnol et les observateurs politiques spéculent sur une réédition de ce pacte des droites andalou dans d'autres régions ou communes, voire au niveau national. Intervenant pour la première fois devant le parlement andalou, le chef de file de Vox dans la région Francisco Serrano a souligné mercredi que son parti *"était venu donner une réponse à de nombreux Espagnols et Andalous indignés et qui ne se sentent représentés par aucun parti politique"*. *"Vox a été l'outil démocratique qui a mis fin au régime socialiste"* dans la région que le parti du chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez dirigeait depuis 1982, a affirmé M. Serrano.

Depuis Strasbourg, où il intervenait devant le parlement européen mercredi, M. Sanchez a dénoncé l'alliance entre le PP, Ciudadanos et Vox. *"En Andalousie, la frontière existant en Europe de ne pas s'allier avec l'extrême droite a été franchie"*, a-t-il déclaré. Parti ultra-nationaliste, anti-immigration et anti-féministe, Vox a suscité notamment l'indignation en réclamant l'abrogation des mesures contre la violence machiste, cause nationale qui faisait jusqu'ici l'objet d'un consensus au sein de la classe politique espagnole.

Mardi, des milliers d'Espagnols ont manifesté contre le parti d'extrême droite à travers le pays à l'appel d'organisations féministes, sous le mot d'ordre *"Pas de pas en arrière dans l'égalité"*.

ALLEMAGNE L'extrême droite menacée d'être placée sous surveillance

Les services de renseignement allemands menacent le parti d'extrême droite AfD contre un placement "sous surveillance", mardi 15 janvier, du fait notamment des discours extrémistes de certains de ses membres. L'Office fédéral pour la protection de la Constitution n'a pas officiellement *"placé sous surveillance"* l'Alternative pour l'Allemagne (AfD). Il s'est borné, pour le moment, à en faire un *"cas test"*, au terme d'un examen de plusieurs mois des discours et des publications de ce parti fondé en 2013.

Mais les services allemands vont poursuivre leur enquête pour tenter d'établir les liens éventuels de membres de l'AfD, une formation représentée au Bundestag depuis 2017, avec l'extrême droite radicale et les milieux néonazis. Un placement officiel sous surveillance pourrait être décidé ultérieurement.

Les services de renseignement disposent de *"premières indications concrètes d'une politique de l'AfD dirigée contre les fondements démocratiques"* de l'Allemagne, a déclaré leur dirigeant, Thomas Haldenwang, au cours d'une conférence de presse. Ces éléments sont cependant insuffisants à l'heure actuelle pour déclencher le processus de surveillance.

Le président de l'AfD, Alexander Gauland, a annoncé en retour un recours en justice contre cette décision. Il a accusé, pendant une conférence de presse, les services de renseignement d'avoir pris cette décision sous *"pression politique"*. Alice Weidel, coprésidente du groupe AfD au Bundestag, a quant à elle regretté le limogeage il y a quelques mois de l'ancien chef de ces services, Hans-Georg Maassen, pour ses liens supposés avec l'extrême droite allemande.

Des organisations de jeunesse de ce parti, comme Les Ailes et la Jeune alternative, font pour leur part l'objet d'une surveillance renforcée, le stade au-dessus de la surveillance. Un dirigeant des Ailes avait notamment jugé en 2017 que le Mémorial de la Shoah à Berlin était un *"mémorial de la honte"*.

Un placement officiel sous surveillance donnerait des pouvoirs accrus aux services chargés du renseignement intérieur, notamment la possibilité d'espionner les télécommunications des membres de l'AfD, de stocker des données personnelles, de recruter des informateurs et d'utiliser des agents infiltrés.

Agences

YÉMEN

L'Onu confirme l'envoi d'observateurs

Le Conseil de sécurité a adopté mercredi à l'unanimité une résolution technique confirmant l'établissement au Yémen pour une durée initiale de six mois d'une mission d'observation de l'Onu visant à superviser un cessez-le-feu et le retrait de troupes dans la ville portuaire de Hodeïda. Le texte adopté à l'initiative du Royaume-Uni prévoit une mission comprenant 75 observateurs civils. Depuis fin décembre et une précédente résolution de l'Onu une quinzaine d'observateurs, sous le commandement d'un ancien général néerlandais,

Patrick Cammaert, sont déjà à l'oeuvre au Yémen. Ils supervisent un cessez-le-feu en vigueur depuis le 18 décembre à Hodeïda, un port crucial pour l'acheminement de l'aide humanitaire à quelque 20 millions de Yéménites. Une fois au complet, la mission d'observation doit aussi opérer dans les ports de Saleef et Ras Issa, et contrôler un retrait des combattants de ces trois entités portuaires ainsi que dans la ville de Hodeïda.

Cette nouvelle implication de l'Onu dans le pays fait suite à des accords conclus

début décembre en Suède entre les Houthis et le gouvernement appuyé par une coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite.

Un nouveau round de négociations avait été annoncé pour janvier mais il ne devrait finalement pas se tenir avant février, a récemment indiqué au Conseil de sécurité l'émissaire de l'Onu Martin Griffiths, selon des diplomates.

Martin Griffiths avait réclamé publiquement il y a une semaine *"des progrès substantiels"* sur les accords de décembre avant de pouvoir fixer une deuxième série de dis-

cussions dans un lieu à déterminer.

La guerre au Yémen oppose les Houthis, issus d'une minorité, aux forces loyales du Président Abd Rabbo Mansour Hadi appuyées militairement, depuis 2015, par notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Le conflit a fait quelque 10.000 morts et provoqué la pire crise humanitaire du monde, selon l'Onu. Des ONG estiment que le bilan des victimes est largement supérieur.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : CS CONSTANTINE - TP MAZAMBE À 20H

Les Sanafir en quête de confirmation

Le CS Constantine affrontera le TP Mazembe du Congo ce soir (20h00) au stade Chahid-Hamlaoui, en match comptant pour la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

NAHD-Ahli Benghazi décalé à dimanche



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : CS CONSTANTINE - TP MAZAMBE À 20H

Les Sanafir en quête de confirmation

Le CS Constantine affrontera le TP Mazembe du Congo ce soir (20h00) au stade Chahid-Hamlaoui, en match comptant pour la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Les Sanafir, auteurs d'une retentissante victoire à l'extérieur face au Club Africain (0-1), tenteront, aujourd'hui, de confirmer sur leurs bases et devant leur public. Seulement, cette fois-ci, l'adversaire est d'un autre calibre, les redoutables Congolais du TP Mazembe, quintuples champions d'Afrique.

Le club phare des Ponts suspendus, sur une courbe ascendante, depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur français Denis Lavagne, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Après sept succès de suite, toutes compétitions confondues, les coéquipiers de Walid Bencherifa devront sortir le grand jeu pour atteindre leur objectif.

Face à l'ogre congolais qui a souvent réussi ses déplacements en Algérie, le champion d'Algérie en titre aura à cœur de rester concentré et vigilant. Métamorphosés depuis l'arrivée du technicien français Denis Lavagne, les Sanafir ambitionnent d'aller le plus loin possible dans cette prestigieuse compétition continentale.

Evoquant les adversaires de son équipe, le technicien français s'est montré confiant et confirme que rien ne leur fera peur. "Nous



respectons nos adversaires mais nous ne les craignons pas, bien que certaines équipes de ce groupe se sont adjugées le trophée de cette compétition. Si mon équipe reste dans le même état d'esprit, elle pourra bien se qualifier au prochain tour", a rassuré le technicien Lavagne.

A propos de ce match à domicile contre le Tout Puissant Mazembe, l'ancien sélectionneur du Cameroun, exige à ses poulains de ne pas encaisser le moindre but à domicile. "Nous devons éviter d'encaisser des buts à domicile et surprendre l'adversaire par des contres afin d'avoir le dernier mot sur une équipe congolaise redoutable", a-t-il dit.

Le technicien français des Sanafir confirme qu'il avait déjà visionné le dernier match du TP Mazembe

contre Al-Ismaïly d'Egypte. Le premier responsable à la barre technique des Sanafir avoue qu'il reste abordable. "Certes, le TP Mazembe a réalisé une belle performance contre Al-Ismaïly en inscrivant deux buts sans encaisser le moindre, mais il reste abordable notamment qu'on jouera devant nos supporters. Après avoir analysé son style de jeu, je pense que nous pouvons les bousculer vu que nous avons les qualités nécessaires."

Côté effectif, le CSC, qui a renforcé son effectif durant le mercato hivernal, compte, désormais, une doublure dans chaque poste, ce qui permet de donner plus de confiance à l'équipe pour atteindre un tour avancé en Ligue des champions.

Denis Lavagne est en train de

bien gérer les différentes compétitions en faisant tourner son effectif. Il y a lieu de rappeler que les Sanafir auront un calendrier chargé, en disputant sept matchs ce mois de janvier, toutes compétitions confondues.

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio d'arbitre du Maroc pour diriger ce match au stade Chahid-Hamlaoui. Il s'agit de Noureddine El Jaafari, Lahcen Azgaou et Mustapha Akerkad.

Lors de la troisième journée de cette phase de poules, prévue le 1er février prochain, le CS Constantine se déplacera au Caïre pour donner la réplique à Al-Ismaïly.

M.S.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

Les préparatifs ont coûté 48 milliards

La wilaya d'Oran a bénéficié, dans le cadre des préparatifs pour les Jeux méditerranéens de 2021 (JM 2021), d'une enveloppe de 48 milliards DA et sera totalement prête pour accueillir cet événement sportif méditerranéen, a fait savoir, jeudi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab. Répondant à une question de la députée Fatma-Zohra Hamman sur la possibilité de consacrer "une enveloppe financière supplémentaire" à la wilaya d'Oran qui devra abriter les JM 2021, M. Hattab a indiqué que "la ville d'Oran a bénéficié jusqu'à présent d'une enveloppe financière de l'ordre de 48 milliards DA".

L'enveloppe supplémentaire demandée par la députée sera consacrée à "l'embellissement de l'environnement, à la création d'espaces verts et à l'éclairage public", or que le ministre a rappelé que la préoccupation soulevée était du "ressort des autorités locales qui ont injecté 3 milliards DA pour la réalisation de ces opérations".

"Le programme financier cité sera accompagné par un autre programme riche qui répondra à la demande de la députée Hamman et qui sera tridimensionnel : sportif, culturel et touristique", a ajouté le ministre, relevant que ce programme fera d'Oran une ville sportive dans l'espace méditerranéen.

Pour sa part, le député Kamel Bouchoucha a soulevé une autre préoccupation ayant trait au manque d'infrastructures sportives (un grand stade de football et une salle omnisport) et de ressources humaines au niveau de Béjaïa, qui est, a-t-il dit, une wilaya "pionnière et deuxième au niveau national en matière de pratique sportive et de résultats obtenus dans l'ensemble des disciplines".

Répondant à cette question, M. Hattab a noté "un manque de cohérence entre les structures sportives et de jeunesse et les résultats obtenus dans la wilaya de Béjaïa, notamment l'éloignement de ces structures des régions à forte densité de population", rappelant, à cet égard, que la wilaya de Béjaïa "a bénéficié, au cours de ces dernières années, d'une enveloppe de 20 milliards DA, ayant permis d'enregistrer 132 projets, dont certains ont été réalisés, d'autres non encore réalisés, des projets en cours de réalisation et d'autres gelés".

Le ministre a tenu à rassurer le député quant à "l'examen de la situation de l'ensemble des projets à l'arrêt qui devront être relancés dès amélioration de la situation financière du pays". "Nous nous attèlerons à réaliser un grand complexe sportif à Béjaïa, cette dernière étant un pôle sportif par excellence, toutes disciplines confondues, et elle sera renforcée, en matière de ressources humaines, par d'autres cadres, sachant que la wilaya de Béjaïa avait bénéficié de 514 éducateurs travaillant à temps partiel."

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

NAHD-Ahli Benghazi décalé à dimanche

La rencontre NA Hussein-Dey-Ahli Benghazi (Libye), prévue samedi au stade 5-Juillet (Alger, 17h45), pour le compte des 16es de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été décalée à dimanche à la même heure, a-t-on appris jeudi du manager général du club algérois, Chérif Abdeslam.



"Nous avons reçu une correspondance de la Confédération africaine de football nous informant du report de la rencontre de samedi à dimanche (17h45) en raison de la grève générale observée en Tunisie, ce qui empêche le club libyen de rallier Alger à partir de Tunis", a indiqué, à l'APS, le manager général des Sang et Or.

Lors du match aller disputé vendredi dernier à Tunis, le NAHD s'était incliné (1-0) sur un but inscrit dans le temps additionnel. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Des médias locaux ont rapporté que l'aéroport de Tunis était quasiment à l'arrêt jeudi, en raison de la grève générale très suivie dans les services publics, laissant des mil-

liers de passagers sans vol ni information. L'un des rares vols à avoir quitté Tunis en matinée est celui transportant des supporters du Club africain qui doit affronter vendredi en Egypte Al-Ismaïly en Ligue des champions d'Afrique. En dépit d'un décret gouvernemental publié en extremis mercredi exigeant un service minimum, la quasi-totalité des autres vols ont été annulés ou reportés aux lendemain et surlen-

APS

ARABIE SAOUDITE

Chibane buteur pour sa première avec Qaisuma

Une journée seulement après avoir officialisé son départ du championnat algérien et de s'engager en faveur de Qaisuma, l'ancien attaquant du MCO Youcef Chibane a marqué un joli but en Coupe du Roi face à Al Fateh de Chenihi et Naamani.

Le joueur de 30 ans a profité d'un ballon dans l'axe pour dribbler un joueur et mettre la balle au fond des filets d'un beau geste acrobatique pour inscrire le deuxième but de son équipe à la demi-heure. L'ancien joueur de la JSK et du Mouloudia d'Oran a aussi été impliqué dans un autre but en étant au début de l'action. Score final 3-0 pour Al Qaisuma face à Al-Fateh et un très bon début en compétition pour le trio algérien Chibane, Lakroum et Hamouche.

MERCATO

Kashi prêté six mois à Oxford United

Le milieu de terrain algérien, Ahmed Kashi, vient d'être prêté jusqu'à la fin de saison à Oxford United FC en troisième division anglaise. La direction du club de Troyes AC a décidé de laisser partir l'ancien international algérien jusqu'à la fin de la saison. Ahmed Kashi, qui rejoint son ancien coach à Charlton, Karl Robinson, a déclaré : « C'est la raison principale de ma signature.

J'aimais travailler avec Robinson. » Et d'ajouter : « Il y a beaucoup de très bons joueurs ici et je suis vraiment impatient de faire partie de cette équipe. »

MERCATO

Belkalem proche de l'Espérance Tunis ?

La direction de l'Espérance sportive de Tunis serait proche de faire signer l'ancien international algérien, Essaid Belkalem, lors de ce Mercato d'hiver, selon la presse locale. L'ancien joueur de Watford pourrait rejoindre deux autres Algériens : Tayeb Meziani et Youcef Belaïli chez les champions d'Afrique en titre. Le joueur de 30 ans est resté en dehors de terrains pendant les six derniers mois, il a évolué au sein de la JS Kabylie lors de la deuxième partie de saison 2017-2018.

MERCATO

Un club de Serie A veut Boudebouz

La direction de Bologne serait très intéressée par le profil de l'international algérien, Ryad Boudebouz, lors de ce Mercato d'hiver selon, la presse italienne. Un transfert de l'attaquant de 28 ans aurait été demandé par l'ancien attaquant du Milan AC et actuel entraîneur de Bologne, Filippo Inzaghi. Le technicien italien serait intéressé par l'apport que pourrait avoir Boudebouz sur le compartiment offensif de l'équipe.

Les dirigeants du Bétis se sont réunis, cette semaine, avec l'ancien joueur de Montpellier pour parler de son avenir au sein de l'équipe andalouse.

MERCATO

Nice discutera pour Atal à partir de 70 M€

Le directeur général de l'OGC Nice, Julien Fournier, a divulgué la valeur à partir de laquelle son club négocierait pour un éventuel départ de l'international algérien, Youcef Atal, lors d'un entretien avec le quotidien français Libération.

Le responsable niçois a déclaré : « Prenons un joueur X : il n'aura pas la même valeur s'il joue à Nice ou à Monaco. C'est injuste, peut-être même absurde, mais c'est ainsi. » Et d'ajouter : « La clause permet de rétablir l'équilibre : quand on valorise Youcef Atal [défenseur droit] à 70 millions d'euros, on envoie un message. Du genre "si vous le voulez, c'est tant". Sinon, on discute. Et le Gym garde le contrôle. »

Rappelons qu'en France, les clauses de libération sont illégales. Toutefois, les clubs peuvent sous seing privé en fixer une. En tout cas, Nice ne laissera pas filer facilement sa pépite.

Selon, le site spécialisé dans la cotation des joueurs transfermarkt, la valeur marchande de Youcef Atal est de 5 millions d'euros.

LIGUE 1

La saignée se poursuit au MC Oran

Le milieu de terrain Hamza Aït Ouameur a résilié son contrat avec le MC Oran, mercredi soir, portant à huit le nombre de joueurs ayant quitté cette formation au cours du mercato hivernal, a-t-on appris du club de Ligue 1 de football.

Un contact émanant d'un club étranger serait derrière la décision du joueur de 30 ans de mettre un terme à son aventure oranaise plus tôt que prévu, précise-t-on de

même source. L'effectif du MCO a connu, pour l'occasion, une véritable saignée avec le départ de pas moins de huit joueurs, dont six avaient été recrutés au cours du mercato estival. Il s'agit, outre d'Aït Ouameur, de Bouazza, Dosse, Bouchar, Hamar et Yettou. Les deux autres joueurs ne faisant plus partie du groupe des Hamraoua sont Chibane et Bellal. Cette situation met, d'ores et déjà, l'entraîneur Omar Belatoui dans

l'embarras, dans la mesure où la plupart des joueurs partis étaient des titulaires indiscutables. La mission du coach devient encore délicate après l'échec, pour le moment, de la direction du club à qualifier ses cinq nouvelles recrues hivernales (l'Ivoirien Assie-Koua, Mohamedi, Aouedj, Benamara et El-Moueden) en raison des dettes qu'elle doit honorer envers d'anciens joueurs et entraîneurs non encore réglés et esti-

APS

FC BARCELONE

Clap de fin pour le coach Valverde

La situation d'Ernesto Valverde au FC Barcelone devient de plus en plus complexe. Il faudrait un miracle pour qu'il soit toujours en poste la saison prochaine.

La note commence à devenir salée pour Ernesto Valverde. Après une saison 2017-2018 vierge de tout succès, l'entraîneur du FC Barcelone multiplie les couacs depuis plusieurs mois. La gestion de son vestiaire pose question (Vidal, Dembele, Coutinho) et le jeu n'est pas aussi flamboyant qu'espéré par les dirigeants.

De grandes chances d'être viré

Le début d'année raté du FC Barcelone (défaite face à Getafe, 2-1) conforte encore plus la tendance : Ernesto Valverde est proche d'un départ. Sauf s'il parvient à gagner la Ligue des Champions, son avenir ne devrait pas s'inscrire en Catalogne. La



chasse à son successeur serait même déjà ouverte...

Malcom invité à faire ses valises

Recruté pour 42 millions d'euros l'été dernier en provenance de Bordeaux, l'ailier Malcom (21 ans, 10 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison) ne parvient pas à s'imposer au FC Barcelone. Pourtant, en dépit de son temps de jeu limité, le Brésilien répète qu'il ne compte pas baisser les bras, excluant un départ.

La situation du Sud-Américain s'avère tout de même compliquée et d'après le journaliste de la radio RAC1, Gerard Romero, l'entraîneur catalan Ernesto Valverde a conseillé au joueur de faire ses valises s'il souhaite bénéficier d'un temps de jeu plus conséquent en seconde partie de saison. Dans le viseur notamment du Guangzhou Evergrande, de la Lazio Rome et d'Everton, Malcom va peut-être devoir se résoudre à revoir ses plans...

REAL MADRID

Gros couac sur la piste Icardi



Mauro Icardi, courtisé par le Real Madrid depuis plusieurs mois, se rapprocherait inexorablement d'une prolongation de contrat avec l'Inter. C'est le dossier qui fait les gros titres de la presse italienne depuis plusieurs jours. L'Inter souhaite prolonger Mauro Icardi pour éloigner les sirènes du Real Madrid, mais des gros désaccords seraient apparus entre son agent et les dirigeants du club. Des désaccords rapidement démentis par l'attaquant, dont la priorité serait de poursuivre l'aventure avec les Nerazzurri.

Le clan Icardi devrait rencontrer l'Inter ce vendredi

Il semble que cette tendance devrait se confirmer. D'après les informations de Gianluca Di Marzio, une rencontre est prévue ce vendredi 18 janvier entre

Wanda Nara, agent et compagne de Mauro Icardi et les dirigeants de l'Inter. Le journaliste de Sky Sport Italia précise que cette rencontre sera la première entre l'entourage de l'Argentin et les dirigeants nerazzurri, afin de poser les bases d'un nouveau contrat.

Casilla part à Leeds

Comme pressenti ces derniers jours, le gardien Kiko Casilla (32 ans) quitte le Real Madrid pour Leeds sur ce mercato d'hiver. Totalement barré chez les Merengue par Thibaut Courtois et Keylor Navas, le portier espagnol a signé un contrat jusqu'en juin 2023 et va tenter de se relancer au sein de la formation dirigée par Marcelo Bielsa, actuellement en tête en Championship.

ARSENAL

Özil, Emery recherche la "friction"

En méforme ces dernières semaines, le milieu offensif d'Arsenal Mesut Özil (30 ans, 13 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) se trouve confronté à la défiance de son entraîneur Unai Emery, qui n'hésite pas à l'utiliser comme remplaçant et même à l'envoyer en tribunes. Dans un entretien accordé à Sky Sports, l'ancien coach du Paris Saint-Germain a justifié sa gestion de l'Allemand. "Parfois, vous devez provoquer de la friction avec les joueurs. Avec cette friction, vous pouvez obtenir quelque

chose de plus de leur part, quelque chose qui vient de l'intérieur, a expliqué le Basque. Vous savez que vous devez mettre de la pression sur les joueurs pour les pousser. Donc si un joueur donne 70%, il peut donner 80%. S'il donne 80%, il peut aller jusqu'à 90%. Il y a toujours une marche au-dessus. La psychologie peut aider à y arriver."

Une manière aussi pour Emery de démentir les rumeurs attestant qu'il souhaite se séparer du champion du monde 2014.



MERCATO

Le PSG se fait rembarrer par un milieu de la Roma

Le mercato d'hiver est toujours difficile, comme l'a dit Thomas Tuchel. Parfois, il faut faire un choix entre plusieurs pistes, décider quel serait le meilleur profil pour renforcer l'équipe. Et parfois, ce sont les joueurs eux-mêmes qui aident les clubs dans leur choix, par des refus catégoriques. Malheureusement pour le PSG, l'une de ses cibles vient de répondre sèchement aux rumeurs. Courtisé par le club parisien, l'international italien de l'AS Roma, Lorenzo Pellegrini, a ainsi écarté toute possibilité de rejoindre Neymar & Cie. Interrogé à ce sujet dans une interview rapportée par le *Corriere dello Sport*, le jeune milieu romain a répondu ainsi à la rumeur : "Je n'en pense rien, j'éteins ma télévision et je vais m'entraîner à Trigoria [le centre d'entraînement de la Roma]." Une réponse laconique qui devrait suffire à décourager les dirigeants parisiens. Né à Rome et formé là-bas, Pellegrini a déjà affirmé à de multiples reprises son amour inconditionnel pour le club.

BAYERN

Le message fort de Kovac pour James

Prêté par le Real Madrid au Bayern Munich jusqu'en juin 2019, le milieu offensif James Rodriguez (27 ans, 11 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne sait toujours pas de quoi son avenir sera fait. Et alors qu'une possible fin de prêt à Arsenal a été évoquée, l'entraîneur munichoïse Niko Kovac l'a encouragé à définitivement gagner sa place en Bavière. "Il joue pour son avenir. N'importe qui, s'il veut un nouveau contrat, doit offrir ses meilleures performances. Ça s'applique aussi à lui, mais je suis sûr qu'il va le faire. Je lui ai parlé plusieurs fois, et je vois qu'il est motivé et concentré. Il veut jouer et il doit prouver qu'il est capable d'aider l'équipe", a déclaré le technicien bavarois en conférence de presse ce jeudi.

Pour rappel, le Bayern dispose d'une option d'achat à 35 M€ pour engager le Colombien au terme de son prêt. Mais si James ne parvient pas à convaincre les dirigeants, celle-ci ne sera pas levée et l'ancien Monégasque retournera au Real.

FILM SUR SI MOHAND OU MHAND

Début du tournage aujourd'hui



Le premier tour de manivelle d'un film sur la vie et l'œuvre du poète Si Mohand Ou Mhand sera donné aujourd'hui, à Djemaâ N Sharidj, dans la commune de Mekla, une quinzaine de km à l'est de Tizi-Ouzou, a indiqué, mardi, la boîte productrice du film.

Produit avec le soutien du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC), le long métrage intitulé "Si Mohand Ou Mhand" est réalisé par Mohamed Mouzaoui qui en est, également, le scénariste.

La trame du film, écrite il y a une trentaine d'années, a-t-il précisé à l'APS, "a subi quelques remodelages et allègements tout en gardant l'âme de ce qui est sa quête principale : la reconstitution de l'œuvre dans son contexte", soulignant que le film est "une fiction qui cherche la reconstitution de l'âme des poèmes et non pas se contenter de leur récitation". Selon le synopsis du film, celui-ci retrace "le destin contrasté" de la vie et l'œuvre du poète épo-

nyme qui se confond avec "le destin collectif des Algériens qui subissaient à l'époque les assourdissants assauts d'une longue conquête coloniale". L'enfant, Mohand, qui n'avait que 12 ans lorsque les Français vinrent à bout de la résistance de la Kabylie en 1857, avait assisté à la déchéance et l'expropriation de sa famille, jetée sur les routes.

Une déchéance sociale qui l'a poussé lui-même à mener une vie d'errance à travers tout le pays durant une trentaine d'années avec comme seule arme, sa poésie, dont il fit "l'écho d'un peuple et d'un pays". Partant sur les traces du poète, le tournage du film se déroulera, d'ailleurs, sur plusieurs sites, dont Tizi-Ouzou, Alger, Tébessa où Si Mohand avait travaillé à un moment donné dans les mines d'El Ouenza et Annaba où il avait souvent vécu et qu'il traversait pour aller en Tunisie.

Si Mohand Ou Mhand est un poète et philosophe kabyle de la confédération tribale des Aït Iraten, né entre 1840 et 1845 à Icheraïouen, près de Larbaâ Nath Irathen (anciennement Fort national), en Algérie, et mort le 28 décembre 1905 à Aïn El Hammam (anciennement Michelet). L'œuvre de Si Mohand est directement inspirée de

sa vie. Son enfance est placée sous le signe de la violence et de l'exil. Né dans une famille de la petite bourgeoisie musulmane de Iceréïwen, il assiste à l'arrivée des troupes françaises du général Randon en Kabylie et à la destruction de son village. À la place, les Français construisent une ville fortifiée devenue Fort national (Larbaâ Nath Irathen).

Installé dans un hameau voisin, le jeune homme se destine ensuite au droit musulman. Mais la révolte de 1871 met un terme à ses projets. Son père est exécuté, son oncle déporté avec ceux qui deviendront les Kabyles du Pacifique en Nouvelle-Calédonie et sa famille dispersée.

Déraciné et seul, Si Mohand devient un poète errant

Les Isefra (le mot signifie les « poèmes » en berbère, au singulier Asefru), ont été publiés sous forme de recueils à plusieurs reprises, notamment par Amar n Saïd Boulifa en 1904, Mouloud Feraoun en 1960, Mouloud Mammeri en 1969 (et Larab Mohand Ouramdane au Maroc en 1997). D'autres poèmes de Si Mohand ont été recueillis et publiés à compte d'auteur à Alger en 2000 par Younès Adli.

APRÈS 10 ANS DE FERMETURE

La librairie Mauguin rouvre ses portes

La librairie-imprimerie Mauguin de Blida, plus ancienne librairie du Maghreb arabe et première imprimerie créée en Algérie durant la période coloniale, sise près de la place Ettoute du centre-ville de Blida, va rouvrir ses portes aujourd'hui samedi, après 10 ans de fermeture, a-t-on appris, jeudi, auprès de sa gérante. La librairie, fondée par la famille Mauguin en 1909, va rouvrir ses portes à l'occasion du centenaire de sa création, a indiqué à l'APS Souhila Lounici, appelant tous les amateurs de la bonne lecture à effectuer une visite au niveau de cet antre des livres rares, dont certains ont été édités dans les années 50, a-t-elle assuré. La structure, considérée comme partie prenante du patrimoine culturel matériel de la wilaya de Blida, va, également, proposer à ses visiteurs, selon la responsable, d'"autres éditions plus récentes relevant d'auteurs connus, qui seront invités, samedi, à une soirée littéraire".

Elle a cité parmi eux, les écrivains Maïssa Bey, Mohamed Sari et Mustapha Ben Foudhil. A noter que la librairie Mauguin était considérée, durant la période coloniale, comme un haut lieu des amoureux de la lecture et du livre. A l'époque, l'établissement offrait aux Algériens l'opportunité de lire des livres sans être obligés de les acheter, du fait qu'ils n'en avaient pas les moyens. Toujours selon les explications de Mme Lounici, la famille Mauguin, qui a créé la première imprimerie en Algérie en 1857, "faisait partie des amis de la Révolution algérienne" et de ce fait encourageait la lecture au sein du peuple algérien. Elle a cité, à titre d'exemple, M. Alexandre, l'un des membres de cette famille qui avait pour habitude de coller une copie du journal sur la porte en verre de l'entrée de la librairie, "afin de permettre aux Algériens de se tenir au courant des événements en cours, à l'échelle nationale et mondiale", a-t-elle souligné.

Plaidoyer pour l'introduction de la matière architecture amazighe à l'université

Les participants au colloque internationale sur l'architecture amazighe, dont les travaux ont pris fin dans la soirée du mardi, ont plaidé pour l'introduction de la matière "architecture amazighe" dans le système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les autres recommandations émises à la clôture du colloque, organisé par le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) en collaboration avec l'association nationale des architectes, ont porté sur la nécessaire introduction du thème du patrimoine architectural

dans les manuels scolaires, la création d'une unité de recherche en patrimoine et architecture amazighe avec toutes ses diversités à l'échelle nationale dans une première étape puis son élargissement au niveau maghrébin en vue d'élaborer un dictionnaire de terminologie unifiée de cette spécialité.

Les participants ont également recommandé la conception d'un atlas maghrébin de tous les sites portant une spécificité locale, en plus de l'élaboration d'un plan commun entre les ministères concernés pour

la réhabilitation et la restauration des espaces anciens en vue de les exploiter comme pôles touristiques et la mise sur pied d'un programme d'activités d'une durée d'une année et dédié au patrimoine amazighe.

Cette rencontre a donné lieu à d'autres propositions dont l'élargissement de ce genre d'initiatives à d'autres wilayas en vue de valoriser les éléments du patrimoine urbain ancien et islamique, en association avec des instances spécialisées, de la société civile. La deuxième édition de ce colloque international se

déroulera à la fin de l'année 2019 à Nâama. Pour rappel, cette rencontre d'une journée, s'est déroulée au palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, avec la participation d'universitaires algériens et de certains pays arabes. Elle a été marquée par des communications traitant de l'architecture amazighe en Algérie et d'autres pays comme la Tunisie et le Maroc, du bâti numide de la région de la Hodna, de l'urbanisme rural et des modèles architecturaux du M'zab, des Aurès et des Ksours du Sahara algérien.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

**CONCOURS NATIONAL RESTREINT N°31/DEP/WA/2018
(2ème avis)**

AVIS DE PRESELECTION

La direction des équipements publics de la wilaya d'Alger informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours national restreint n°31/DEP/WA/2018 (2ème avis) relatif à l'**Etude et suivi pour la réalisation d'un lycée (1000/300) à HEURAOUA** que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

-Pli n°02 : GHOGALI FAIROUZ	-Pli n°14 : SAHLI D'ARCHITECTURE (SAHLI FAICEL)
-Pli n°03 : OUCHIHA BARHIM	-Pli n°15 : GROUPEMENT MANSOURI
-Pli n°04 : BATIR (SEDDAOUI NABILA)	-Pli n°16 : BEST (BENBOUHEDJA SABER)
-Pli n°05 : GROUPEMENT AZED/SOPEC	-Pli n°17 : EL-HADJAZI CHERIF
-Pli n°06 : SET ART	-Pli n°18 : L&B (LARABA ET BOUHOUBOU)
-Pli n°07 : GUIRI REZGHI	-Pli n°19 : DJELLOUL YAZID
-Pli n°08 : GROUPEMENT IFTENE	-Pli n°20 : NEBBAR OMAR
-Pli n°09 : GROUPEMENT AZED/SOPEC	-Pli n°22 : GROUPEMENT HAMMI MEDJOUB
-Pli n°10 : EL GOUACEM ANISSA	/ KAABECHE LARBI
-Pli n°11 : A.EID (AHMED AID)	
-Pli n°12 : AC GROUPE	

Le candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre technique, l'offre de prestations (œuvres architecturales) et l'offre financière.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration à souscrire, mémoire technique justificatif ...etc (pour la liste détaillée se référer à l'article 18 du cahier des charges).

Les offres doivent être adressées à Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger service des marchés - au 125 rue Tripoli Hussein Dey Alger, sous pli cacheté avec mention : "à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" concours national restreint n°31/DEP/WA/2018 (2ème avis) portant **Etude et suivi pour la réalisation d'un lycée (1000/300) à HEURAOUA**.

La durée de préparation des offres est fixée à 45 jours à partir de la première publication de l'avis de présélection dans la BOMOP ou la presse nationale.

La date de dépôt de offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 3594 - Samedi 19 janvier 2019 - Anep 191 6001 297

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCE EN EAU
WILAYA DE BEJAIA
NIF :N° 41 000 600 000 6012

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction es Ressources en Eau de la wilaya de Béjaia , informe l'ensemble des Entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°45/2018

Réhabilitation et extension des réseaux d'AEP des Communes de BARBACHA TALA HAMZA et Tichy
Lot N°09 : réhabilitation des réseaux d'AEP des villages Tala Imedra, Djelada et environs **Commune de BARBACHA**

Paru en date du 15 et 17/12/2018 sur les quotidiens nationaux **MIDI LIBRE** et **EL HIWAR**

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le marché est attribué Au profit de l'entreprise **ETPBH MAH-DID FERHAT**, NIF n°198519430212333, offre la moins disante, pour un montant de **16 242 310,00 DA TTC** et un délai de réalisation de **Deux (02) mois et demi, ave une note technique 37/60 Points.**

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Béjaia au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis sur les Quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la commission des Marchés Publics de la wilaya de Béjaia.

Midi Libre n° 3594 - Samedi 19 janvier 2019 - Anep 191 6001 262

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Wilaya de Blida

Direction des Travaux Publics

- Direction des Travaux Public - 06 Rue Ahmed Zabana Blida-
- Numéro d'identification Fiscal : 408015000017094
- Numéro de l'Opération : /
- Intitulé de l'opération : Amélioration urbaine de la commune de Beni Tamou.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : ... **04** ... /2019

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Amélioration urbaine de la commune de Beni Tamou

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement au critère suivant :

- Etre qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie trois (03) et plus.
- Avoir réalisé (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public à l'appui) : Un (01) projet de travaux de route (Entretien, renforcement, réhabilitation, modernisation, construction neuve d'une route).
- Ayant au moins la moyenne des chiffres d'affaires durant les trois (03) dernières années de 13 millions de dinars Algérien.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA, 06 rue Ahmed ZABANA - BLIDA -

Le dossier de candidature et Les offres techniques et financières (2 copies), seront constitués des pièces suivantes:

Dossier de candidature

- 01) Déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée
- 02) Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée
- 03) Statut de l'entreprise (pour les soumissionnaires concernés), copie
- 04) Certificat de qualification et classification professionnelles, activité principale en Travaux Publics exigée, catégorie trois (03) et plus; en cour de validité
- 05) Casier judiciaire (l'original) du signataire de la soumission en cours de validité pour les soumissionnaires nationaux
- 06) Mise à jour extrait de rôle apuré ou avec échéanciers respectés jusqu'au mois précédant la date de dépôt de l'offre, copies certificats CNAS.
- 07) Attestations de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public à l'appui pour des travaux réalisés, copies
- 08) Le Bilan de l'entreprise pour les trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes (ou visés par les services des impôts), copie

Offre technique

- 9) Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée
- 10) Instruction aux soumissionnaires dûment signée, paraphée et datée.
- 11) Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), paraphé et signé
- 12) Liste des moyens humains dûment visée par les services de caisse de sécurité sociale en cours de validité, copie, avec copie des diplômes
- 13) Délai et planning prévisionnel des travaux
- 14) Liste des moyens matériels de chantier justifiés par des factures d'acquisition et moyens roulants par des cartes grises accompagnées par des polices d'assurance en cours de validité
- 15) Une mémoire technique justificative

Offre financière :

- 16) Lettre de soumission dûment remplie, signé et datée.
- 17) Cadre du Bordereau des prix unitaires et du détail quantitatif - estimatif dûment remplis et signés.
- 18) Décomposition du prix globale et forfaitaire

Le dossier de candidature et Les offres techniques et financières devront être distincts et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Dossier de candidature » et « Offre technique » et « Offre financière ». Elles sont remises dans un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

06 RUE AHMED ZABANA BLIDA

Soumission

Amélioration urbaine de la commune de Beni Tamou

- A NE PAS OUVRIR -

Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE BLIDA -bureau du secrétariat- 06 rue Ahmed ZABANA - BLIDA.

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée entre 08h00 et 12h00 du 15^{ème} jour.

L'ouverture des plis se fera, le même jour à 14h00, au Siège de la DTP, en présence des soumissionnaires qui voudraient y assister ou leurs représentants dûment mandatés.

Au cas où, ce jour coïnciderait avec un weekend ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueront le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires respectifs.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3594 - Samedi 19 janvier 2019 - Anep 191 6001 319

Un implant neuronal sans fil pour lutter contre la maladie de Parkinson



Des chercheurs américains sont parvenus à mettre au point un implant neuronal ayant pour mission d'analyser et réguler l'activité électrique du cerveau. Il s'agit ici d'un dispositif pouvant jouer un rôle dans la lutte contre la maladie de Parkinson ou encore l'épilepsie.

L'épilepsie et la maladie de Parkinson sont étroitement liées aux activités électriques anormales des cellules nerveuses du cortex cérébral. Depuis déjà quelques années, nous savons qu'en stimulant électriquement certaines zones de façon précise, la correction de ces convulsions est possible. Il existe d'ailleurs déjà quelques dispositifs ayant montré leur efficacité. Il est alors question de neuro-modulation, le but étant de rééquilibrer l'activité

électrique du cerveau. Mais les dispositifs existants comportent quelques défauts (limitation de taille, collecte bruyante de données). Dans leur communiqué publié le 3 décembre 2018, les chercheurs de l'Université de Berkeley (États-Unis) décrivent leur implant neuronal. Les scientifiques ont développé ce dispositif autonome et sans-fil, capable de reconnaître les signes de tremblements ou de convulsions. L'implant peut ensuite régler en temps réel les paramètres de stimulation.

Un implant encore en cours de développement

"Trouver le bon traitement pour un patient est extrêmement coûteux et peut prendre des années. Une réduction significative du coût et de la durée peut potentiellement améliorer considérablement les résultats et l'accessibilité", a déclaré Rikky Muller, principal auteur de l'étude.

Si les avantages concernant le coût et la durée du traitement semblent ne faire aucun doute concernant l'implant en ques-

tion, ce dernier a pour l'heure seulement été testé sur des primates. Le fait que le dispositif fonctionne en boucle fermée – stimulation et enregistrement simultanés – en fait une source d'espoir pour mieux combattre les affections neurologiques citées plus haut.

"Afin de fournir des traitements basés sur la stimulation en boucle fermée, ce qui est un objectif important pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de l'épilepsie ainsi que pour divers troubles neurologiques, il est très important d'effectuer simultanément des enregistrements et des stimulations neuronales, ce qu'aucun dispositif actuel n'est capable de faire", poursuit Rikky Muller.

Les chercheurs doivent en revanche perfectionner l'implant et avérer ses effets positifs présumés sur les humains. Il est question de doter l'implant d'un système d'intelligence artificielle afin que celui-ci puisse être encore plus efficace en termes d'analyse des signaux du cerveau

Le manque d'odorat lié à l'obésité !



Une récente étude menée en Nouvelle-Zélande a conclu à un manque d'odorat chez les personnes atteintes d'obésité. Ceci aurait un impact négatif sur leur consommation alimentaire, et ne leur permettrait pas de revenir à un poids normal.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une personne ayant un IMC de 30 ou plus est généralement considérée comme obèse. En 2016, le surpoids concernait plus de 1,9 milliard d'adultes et parmi eux, 650 millions étaient obèses. Le surpoids ou l'obésité concernait également 41 millions d'enfants de moins de 5 ans, et 340 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 19 ans. Les risques de contracter certaines maladies chroniques tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète, des troubles musculo-squelettiques et certains cancers sont majeurs. On en sait en revanche

beaucoup moins concernant ce qui pousse les personnes à consommer la nourriture en excès. Les recherches se multiplient, citons par exemple une étude récente suggérant que l'obésité infantile serait liée à la pollution atmosphérique.

Un problème d'odorat ?

Une étude menée par des chercheurs de l'Université d'Otago (Nouvelle-Zélande) parue dans la revue *Obesity Reviews* le 19 novembre 2019 a conclu à une défaillance des capacités olfactives chez les personnes atteintes d'obésité. Ainsi, celles-ci rencontreraient davantage de difficultés à reconnaître les odeurs, ce qui impacterait leurs choix d'aliments à consommer.

Les chercheurs ont pris en compte 38 études concernant 1.432 personnes au total, et ceux-ci ont affirmé que la fonction olfactive était négativement corrélée à la masse corporelle. Selon les meneurs de l'étude, les personnes ayant un odorat très développé auraient moins de risque d'être en surpoids ou obèse. Cela veut également dire que de tels troubles de l'odorat font se diriger les consommateurs vers des aliments peu sains.

Les scientifiques ont rappelé que l'obésité altère les échanges entre le cerveau et l'intestin, mais ont aussi déclaré avoir observé un phénomène intéressant dans la lutte contre l'obésité. Il existe un moyen de retrouver un odorat performant : la chirurgie bariatrique. Il est plus précisément question de sleeve gastrectomie (voir schéma ci-après), une opération consistant à retirer les deux tiers gauches de l'estomac, ce qui permettrait une perte de poids allant jusqu'à 30 kg.

Découverte d'un type de cellule qui - endort - le cancer

Une récente étude nous révèle que certaines cellules du système immunitaire peuvent maintenir les cellules cancéreuses "en sommeil". Des résultats prometteurs qui pourraient permettre d'améliorer les immunothérapies anticancéreuses existantes.

Depuis 2004, c'est la première cause de mortalité prématurée dans notre pays. Pour l'année 2017, on estime par ailleurs à 400.000 le nombre de nouveaux cas de cancer en France métropolitaine. Les recherches pour lutter contre la maladie se poursuivent, et beaucoup se concentrent aujourd'hui sur les moyens de détruire les cellules cancéreuses. Une équipe de chercheurs australiens propose aujourd'hui "d'endormir" ces cellules. Celles-ci, selon une étude, pourraient en effet rester en stase pendant de longues périodes sans se propager ni causer de symptômes. On appelle ça "l'équilibre immunitaire anticancéreux". Le phénomène est déjà connu, mais les mécanismes en cours ne sont pas encore maîtrisés.

"Ce que nous n'avons pas compris, c'est qu'il existe des mécanismes responsables de la maîtrise des tumeurs et de leur état de dormance", explique Jason Waithman, principal auteur de l'étude publiée dans la revue *Nature*. Tout ce que nous savons, c'est que cette "boîte noire" de lutte contre le cancer existait et que, si nous pouvions mieux comprendre ce processus, nous pourrions potentiellement apprendre à l'exploiter chez plus de patients, sauvant ainsi plus de vies.

Des résultats prometteurs chez la souris

L'équipe de chercheurs explique s'être ici penchée sur un type de cellules appelées lymphocytes TRM, sortes de sentinelles du système immunitaire. Afin d'étudier l'effet de ces dernières sur les cellules cancéreuses, les chercheurs ont observé leurs mouvements en temps réel chez des souris génétiquement modifiées pour présenter un mélanome.

"À l'aide d'un microscope spécial, nous avons alors pu voir des cellules individuelles de mélanome dans la peau de la souris. Nous avons ensuite pu observer les cellules TRM se déplacer à travers la peau, trouver les cellules de mélanome et en contrôler la croissance", explique Simone Park, co-auteur de l'étude. Une fois les cellules TRM épuisées, la croissance des tumeurs reprenait alors de plus belle. Ainsi ces cellules "spéciales" jouent bien un rôle fondamental dans le ralentissement de la progression du cancer et dans le maintien de l'équilibre immunitaire anticancéreux.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour savoir si oui ou non ces résultats pourraient être observés chez l'Homme, mais les chercheurs sont confiants. "Nous espérons que ces recherches nous permettront de développer de nouvelles façons de maintenir le cancer en sommeil et de guérir efficacement les personnes malades", conclut Simone Park.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonne les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
<p align="center">Comment répondre à nos annonces</p> <p align="center">Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</p> <p align="center">www.emploipartner.com Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595</p>			

Cuisine

Galettes de pommes de terre à l'oignon



Ingrédients :

- 4 pommes de terre
- 1 oignon
- 2 œufs battus
- 1 pincée de sel
- Poivre noir
- 4 c. à soupe de farine
- Huile pour friture

Préparation :

Eplucher et râper les pommes de terre, les mélanger avec l'oignon finement émincé. Mettre dans une passoire et extraire le maximum de jus.
Dans une jatte, mettre les œufs, le sel, le poivre et la farine. Ajouter les légumes et mélanger, si le mélange est trop liquide, ajouter de la farine. Chauffer de l'huile dans une grande poêle anti-adhérente, former des petites galettes et faire frire des deux cotés, jusqu'à ce que les croquettes soient dorées.
Mettre sur du papier absorbant et consommer chaudes, de préférence avec de la crème fraîche.

Clafoutis aux fruits de saison



Ingrédients :

- 2 poires
- 1 pomme
- 20 pruneaux
- 4 œufs
- 120 g de farine
- 110 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 20 g de beurre
- 40 cl de lait
- 2 cl d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Mettre à imbiber les pruneaux dénoyautés dans de l'eau (éventuellement parfumée d'eau de fleur d'oranger) pendant au moins 2 heures.
Peler, épépiner et couper en dés les poires et la pomme. Faire revenir avec le beurre et 30 g de sucre (attendre que le jus des fruits soit presque entièrement évaporé).
Mélanger la farine, 80 g de sucre et le sucre vanillé. Ajouter un à un les œufs en diluant avec le lait et l'eau de fleur d'oranger. Beurrer un moule à manqué déverser le mélange pommes-poires et les pruneaux coupés en 2 ou 3. Ajouter ensuite la pâte. Faire cuire environ 30 minutes. A la sortie du four, saupoudrer légèrement de sucre.

BEAUTÉ ET SOINS Fabriquer ses produits de beauté chez soi

Nous vous proposons quelques recettes de produits de beauté maison à réaliser chez soi facilement et... surtout pour pas grand-chose !

Pour revitaliser votre peau, rien de tel qu'un masque. Pour cela, mélangez dans un bol un jaune d'œuf avec une c. à café d'huile d'olive. Appliquez sur votre visage puis laissez poser durant 15 minutes. Rincez abondamment avec de l'eau tiède.

Démaquillant au concombre :

Coupez en fines lamelles 80 grammes de concombre, que vous déposerez dans 80 grammes de lait. Portez à ébullition votre préparation puis laissez refroidir. Filtrez et versez dans une bouteille. Et voilà, vous pouvez utiliser votre démaquillant pendant 8 jours, à condition de le mettre au frais après chaque utilisation.

Masque pour cheveux :

Si vous souhaitez redonner de l'éclat à vos cheveux ternes, optez pour ce masque. Dans un bol, mélangez deux œufs avec une c. à soupe de jus de citron et une c. à soupe de miel. Appliquez cette préparation sur les longueurs et les pointes de vos cheveux. Laissez poser durant 10 minutes puis rincez à l'eau tiède, le résultat est immédiat.

Gommage pour visage et corps

Dans un bol, déposez 10 c. à café de sucre + 10 c. à café d'eau tiède + 1 c. à soupe de miel.
Mélangez dynamiquement le tout. Et voilà, le tour est joué, votre gommage est prêt à être utilisé. Bien entendu, il se peut que vous n'ayez pas assez pour faire un gommage pour votre corps complet, n'hésitez pas à augmenter les doses des ingrédients.

Fortifiant pour ongles

Dans un bol, mélangez 10cl d'huile de ricin et 20cl d'huile d'olive, en ajoutant une cuillère à soupe de jus de citron. Mélangez le tout. Laissez tremper vos ongles durant 10 minutes dans cette préparation puis rincez vos mains à l'eau tiède. Il est possible de garder cette préparation, pour une autre application si vous la disposez au réfrigérateur.

Masque pour le visage :

ELECTROMÉNAGER

Oter la moisissure d'une machine à laver

Si la machine à laver est une avancée technologique indéniable, son prix reste plutôt élevé, aussi faut-il prendre grand soin de cet appareil pour faire un bon bout de chemin avec lui ! Et cela passe évidemment par un bon entretien. Et qui dit univers aqueux, dit forcément traces de moisissure qui s'installent ! Voyons comment les enlever facilement...



Fournitures

- Du vinaigre blanc ou de l'eau de javel
- Une brosse, Brosser les parties noircies:

La grande majorité des traces noires qui attaquent votre machine à laver se logent sur et dans les parties caoutchouteuses, c'est-à-dire dans les joints. Commencez donc par broser les parties noircies à l'aide d'une brosse à dents pour atteindre les coins les moins accessibles. Utilisez, pour vous aider, un produit détergent classique.

Pour éviter ces corvées astreignantes : Le mieux reste encore de prévenir leur apparition. Il est important de réaliser régulièrement un lavage à vide et à 90° avec deux doses, au moins, de vinaigre blanc ou encore de javel. La haute température permettra en outre d'enlever les

résidus de lessive qui restent et d'assainir votre tambour.

Dernier recours :

Dans le cas où malgré tous vos efforts les moisissures ne partent pas, changer les joints restent la solution la plus hygiénique.

Trucs et astuces

Nettoyer des biberons



Utilisez du gros sel mélangé à de l'eau et agitez vivement le biberon. En cas de résistance de certains dépôts, ajoutez du vinaigre blanc et laissez tremper. Rincez abondamment.

Que faire pour les coliques de bébé



Avant tout entourez votre enfant d'une atmosphère calme, bercez-le doucement pour le consoler. Ensuite, massez-lui le ventre avec la paume de votre main dans le sens des aiguilles d'une montre.

Se débarrasser des croûtes de lait



Massez délicatement le cuir chevelu de votre bébé avec quelques gouttes d'amande douce. Les croûtes de lait disparaîtront au bout de quelques jours.

Laver le doudou de bébé



Pour éviter que votre petit refuse que vous laviez son doudou, faites-le participer en lui demandant de mettre lui-même son doudou dans la machine à laver.

Les robots peuvent désormais intégrer la notion de propriété !

Des chercheurs américains ont mis au point un logiciel permettant aux robots de reconnaître les objets leur appartenant en propre et ceux appartenant à d'autres robots ou encore à des personnes de leur environnement.

L'idée, à la base, c'est que tous les robots deviennent, à l'avenir, capables de respecter les règles de propriété et autres normes sociales ? En somme des robots maîtrisant le code du savoir-vivre. Actuellement, la Science nous promet un avenir où notre quotidien sera, du moins en partie, constitué d'interactions avec des robots, à la fois dans un cadre professionnel mais également dans la sphère privée. De plus, il est également question de robotique collaborative (ou cobotique), si bien que se pose la

question de savoir s'il est nécessaire d'apprendre aux robots les bases d'un bon comportement en société. Il semblerait que oui, puisqu'ils sont appelés à partager notre quotidien. L'équipe de chercheurs de l'université de Yale aux États-Unis a évoqué ces travaux dans une publication en date du 10 janvier 2019 sur la plateforme arXiv. Il y est question d'un logiciel dont le but est de permettre aux robots de reconnaître – mais également de respecter – la notion de propriété.

Deux approches combinées

"Comprendre la propriété des objets, les permissions et les coutumes est l'un de ces sujets qui n'ont pas vraiment reçu beaucoup d'attention, mais qui seront essentiels à la façon dont les machines fonctionnent dans nos maisons, nos écoles et nos bureaux", a indiqué Brian Scassellati, participant au projet. Dans leur présentation, les chercheurs disent avoir combiné deux algorithmes d'apprentissage



automatique. Le premier utilise des règles explicites tandis que le second a recours à l'inférence bayésienne. Il s'agit d'une méthode par laquelle il est possible de calculer les probabilités de diverses causes hypothétiques à partir de l'observation des évé-

nements connus. Ainsi, ces deux approches ont ensemble donné la possibilité de reproduire avec un robot la façon qu'ont les humains à reconnaître puis respecter la propriété d'autrui en utilisant à la fois des règles explicites ainsi qu'un

apprentissage empirique. Les chercheurs ont indiqué avoir obtenu des résultats intéressants avec un robot collaboratif Baxter de chez Rethink Robotics. Mais ils estiment que d'autres modèles pourraient être dotés de la plateforme d'apprentissage.

Une nouvelle matière imperméable anti-transpirante révolutionnaire !



La société The North Face, spécialisée dans les vêtements de montagne, a récemment présenté un nouveau matériau ultra

confortable, anti-transpirant et imperméable qui pourrait bel et bien incarner une révolution à l'avenir.

Ce n'est pas un scoop, les vêtements imperméables sont efficaces contre la pluie et le vent, mais sont malheureusement peu confortables. En effet, ceux-ci sont plutôt rigides et bruyants, rendant leur usage assez peu agréable. Lors du CES 2019, The North Face a dévoilé Futurelight, une technologie de vêtement d'extérieur imperméable et respirante présentée comme étant la plus avancée.

Dans un communiqué publié le 8 janvier 2018, la marque a déclaré qu'il s'agissait tout simplement de son matériau imperméable le plus agréable à porter jamais conçu. Ceci serait dû à la conception même du fameux matériau – via un procédé nommé nanospinning – capable de laisser passer l'air plus facilement afin d'apporter une ventilation plus efficace. Le but de The North Face? Permettre aux utilisateurs de se sentir plus à l'aise. La technologie Futurelight devrait être dans un premier temps utilisée pour fabriquer des vestes, des gants, mais également des tentes avant de s'étendre à d'autres types de vêtements.

"Imaginez un t-shirt, un pull ou même un jean imperméable que vous voudriez porter. Avec Futurelight, nous pouvons théoriquement utiliser la technologie pour rendre tout ce qui est respirant et imperméable pour la première fois confortable", a déclaré Scott Mellin, représentant de The North Face.

Une production durable

Force est de constater que nous ne savons pas encore à quoi peut vraiment ressembler la technologie Futurelight. En revanche, lors du CES 2019, The North Face a frappé un grand coup en termes de communication, avec une expérience de réalité virtuelle destinée à présenter les origines de la technologie.

Par ailleurs, la marque a déclaré vouloir assurer une production durable. En effet, l'usine qui produira les vêtements avec ce matériau fonctionnera à l'énergie solaire et utilisera des produits chimiques en quantité réduite. La première collection intégrant la technologie Futurelight devrait apparaître en automne 2019.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Berlingot tétraédrique en carton laminé

Inventeur : Ruben Rausing

Date : 1951

Lieu : Suède

Un berlingot est un emballage de forme tétraédrique utilisé pour contenir et protéger différents types de liquides, permettant leur manutention et leur acheminement. Le matériau était à l'origine un assemblage de carton et de PE (abréviation de polyéthylène).



MICHAËL GREGORIO : J'AI 10 ANS

21h00



Pour fêter ses dix ans de carrière, l'imitateur Michaël Gregorio propose de nouvelles voix et accueille des invités surprises. Dans un futur proche... l'artiste, âgé de 80 ans, vient d'être décoré par le président de la République... Kev Adams ! Interrogé par Michel Drucker, le showman se remémore l'ambiance de ses spectacles et les clameurs de la foule... Le showman reprend également sur scène les meilleurs moments de ses créations : sa première performance, « J'aurais voulu être un chanteur » (2006), « Michaël Gregorio pirate les chanteurs » (2009) - récompensé par un double DVD d'or - et « Michaël Gregorio en concertS » (2012).

LA TÉLÉ DE BAFFIE

21h00



Surnommé « le sniper » pour son sens de la répartie, l'humoriste et animateur Laurent Baffie est présent sur les écrans de télévision depuis près de 30 ans. A cette occasion, il commente les moments-clés de sa carrière, des caméras cachées de ses débuts à ses récentes interventions dans « Salut les Terriens ! » aux côtés de son complice de toujours, Thierry Ardisson. De Daniel Russo à Tom Villa en passant par Chantal Goya, Geneviève de Fontenay, Pascal Sellem et Jean-Marie Bigard, ses proches, ceux qui l'ont côtoyé et des victimes de ses blagues témoignent.

DESTINATION EUROVISION

21h00



Place à la deuxième soirée destinée à choisir le titre et l'artiste qui représenteront la France lors du prochain concours Eurovision de la chanson. Après avoir découvert les premiers candidats la semaine dernière, neuf autres chanteurs se présentent sur scène pour interpréter leur morceau et séduire le public ainsi qu'un jury international de vingt professionnels. A titre consultatif, Christophe Willem, Vivia et André Manoukian commentent, par ailleurs, les prestations. Les quatre chansons ayant récolté le plus de suffrages sont sélectionnées pour la finale.

ALEXANDRA EHLE

21h00



Un couple se promène sur le pont Jacques-Chaban-Delmas, à Bordeaux. Lui est un neurochirurgien réputé, et son épouse est mère au foyer. Mais le médecin ne semble pas dans son état normal ce jour-là. Subitement, il affirme qu'il va s'envoler et s'élanche dans le vide, sous les yeux de sa femme horrifiée. Alexandra Ehle pratique une autopsie. Elle découvre que la victime a été empoisonnée au datura. Dans le même temps, Antoine Doisneau fait l'objet d'une plainte de l'IGPN pour avoir prêté sa carte de police à sa soeur.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

DANS L'OMBRE DE LA LUNE

21h00



En 1961, le président Kennedy déclare vouloir envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie. Ceci pour démontrer, en pleine guerre froide, la supériorité technologique des Américains sur les Soviétiques. Le 21 juillet 1969, Neil Armstrong est le premier être humain à poser le pied sur le satellite naturel de la Terre. Pendant trois années, d'autres missions Apollo suivront, racontées ici par leurs principaux protagonistes. Sur fond d'images en provenance de la NASA, des astronautes comme Buzz Aldrin ou Mike Collins, se souviennent de cette expérience exceptionnelle.

37E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO

21h00



Présidé par la princesse Stéphanie, ce festival propose des numéros exceptionnels et récompense les meilleurs artistes par des Clowns d'or. Cette soirée de gala permet de découvrir des contorsionnistes venus d'Arménie, des équilibristes cubains, des voltigeurs nord-coréens ainsi qu'un numéro acrobatique chinois inscrit dans le livre Guinness des records. Les animaux sont aussi à la fête avec, entre autres, les fauves du dompteur français Kid Bauer et les éléphants du plus grand cirque d'Espagne. Côté clowns, le spectacle est assuré par le trio ukrainien Equivokee. Puis, grands frissons garantis avec la Troupe acrobatique de Pékin et les sauteurs de cerceaux, les Cubains Daylis et Daramis, acrobates suspendus par leurs cheveux, et les frères colombiens Ray et Rony Navas qui manient la roue de la mort comme personne.

NCIS : LOS ANGELES

21h00



L'équipe enquête sur un vol de plus de 10 millions de dollars en bitcoins. L'un des malfaiteurs, Mark Nichols, a été blessé et abandonné sur place par ses comparses. Barris Stone, l'un des plus redoutables narco-terroristes en activité, serait lié à cette attaque. Sam, qui le connaît bien pour l'avoir pourchassé quelques années auparavant sous couverture, propose de reprendre son dias, Switch, pour faire progresser l'enquête. Mosley accepte à condition qu'il vérifie que cette identité n'a pas été compromise.

QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?

21h00



Des personnalités tentent de récolter, en binôme, un maximum de fonds au profit d'associations qui leur tiennent à cœur. Ce soir, l'animateur reçoit ainsi Franck Bubosc et François-Xavier Demaison, Muriel Robin et Vincent Dedienne, Michel Cymes et Bruno Solo, Mimie Mathy et Michèle Bernier. Cette grande soirée marque non seulement le retour du célèbre jeu, absent de l'antenne depuis plusieurs mois, mais aussi la dernière émission présentée par Jean-Pierre Foucault, qui passe le relais à Camille Combal, venu aujourd'hui en tant que candidat avec Anne-Elisabeth Lemoine.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

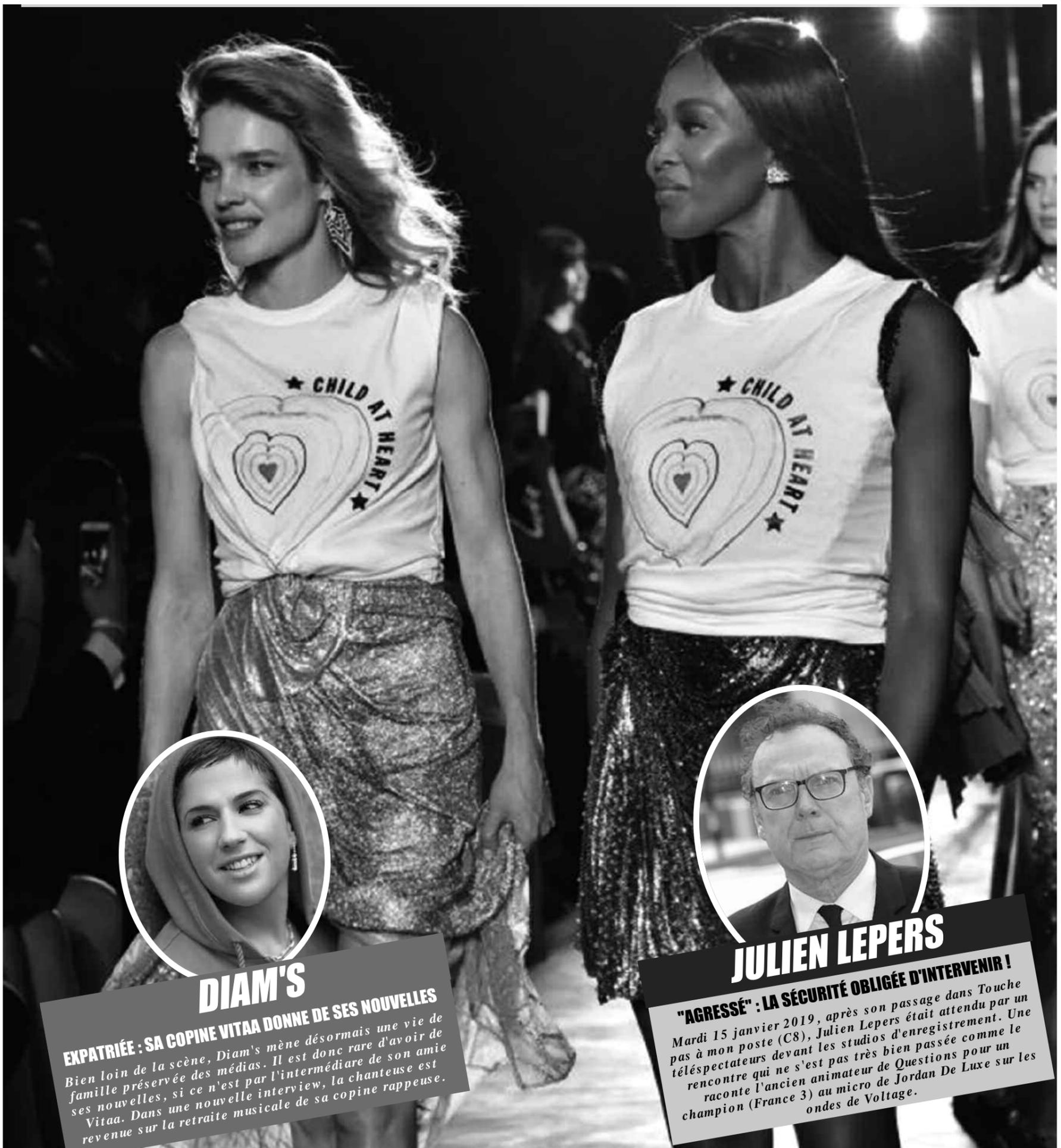
NATALIA VODIANOVA ET NAOMI CAMPBELL

L'ÉPOUSTOUFLANT DÉFILÉ LOUIS VUITTON

Pour applaudir sa vision du vestiaire automne-hiver 2019-2020, Virgil Abloh a pu compter sur la présence de Naomi Campbell et Natalia Vodianova. Habillés par le créateur, les deux top

models étaient absolument sublimes. Natalia, en blanc, était accompagnée de son époux Antoine Arnault. De nombreux musiciens étaient présents, comme le Colombien J Balvin ou

encore les rappers Offset et Kid Cudi, qui défilaient la veille pour Abloh lors de la présentation Off-White. Il fallait aussi compter sur l'Anglais Skepta et l'Américain Gunni.



DIAM'S
EXPATRIÉE : SA COPINE VITAA DONNE DE SES NOUVELLES
Bien loin de la scène, Diam's mène désormais une vie de famille préservée des médias. Il est donc rare d'avoir de ses nouvelles, si ce n'est par l'intermédiaire de son amie Vitaa. Dans une nouvelle interview, la chanteuse est revenue sur la retraite musicale de sa copine rappeuse.

JULIEN LEPERS
"AGRESSÉ" : LA SÉCURITÉ OBLIGÉE D'INTERVENIR !
Mardi 15 janvier 2019, après son passage dans Touche pas à mon poste (C8), Julien Lepers était attendu par un téléspectateur devant les studios d'enregistrement. Une rencontre qui ne s'est pas très bien passée comme le raconte l'ancien animateur de Questions pour un champion (France 3) au micro de Jordan De Luxe sur les ondes de Voltage.

Fajr	06h43
Dohr	12h58
Asr	15h39
Maghreb	18h02
Icha	19h19

DROITS DE L'HOMME

L'ONG HRW "DÉÇUE" PAR EMMANUEL MACRON

Le directeur de l'ONG Human Rights Watch (HRW) s'est dit "déçu" par Emmanuel Macron, lui reprochant de faire passer les intérêts de la France avant ceux des droits de l'Homme, délivrant à l'inverse un satisfecit à Angela Merkel.

L'ONG a présenté avant-hier à Berlin, son traditionnel rapport qui passe en revue les pratiques en matière de droits de l'Homme dans plus de 100 pays, lors de l'année écoulée.

Dans un entretien à l'AFP, son directeur exécutif, Kenneth Roth, s'est montré très critique envers la France. HRW avait "applaudi il y a un an la façon dont Macron avait mené sa campagne en défendant vigoureusement les principes démocratiques face au Front national", le parti d'extrême droite français, déclare-t-il.

"Je dois dire que nous avons été déçus l'année suivante", ajoute-t-il. Si le chef de l'Etat français "continue de régulièrement défendre les droits de l'Homme en parole, nous constatons que lorsque des intérêts français sont impliqués (...) Macron garde le silence", critique-t-il, citant entre autres la politique migratoire restrictive de son gouvernement.

"Sa défense des droits de l'Homme s'arrête quand des intérêts français sont impliqués", a-t-il martelé, sans spécifier davantage.



Bon point à Angela Merkel

Il a en revanche accordé un satisfecit à Angela Merkel, en particulier pour avoir décidé la suspension des ventes d'armes à Ryad après le meurtre toujours pas complètement éclairci du journaliste Jamal Khashoggi dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul. Le journaliste, qui collaborait avec le Washington Post, exprimait des positions critiques à l'égard de son pays.

D'autres pays européens ont également fait pression sur Ryad, a souligné Kenneth Roth, citant le Danemark ou encore la Finlande. La France, deuxième pourvoyeur d'armes à l'Arabie saoudite après les Etats-Unis, avait de son côté décidé de poursuivre ses ventes. Et Paris avait critiqué à l'époque l'appel de l'Allemagne à lui emboîter le pas sur le gel des exportations d'armes.

"Angela Merkel est une diri-

geante importante pour la défense des droits de l'Homme dans le monde", a poursuivi M. Roth, soulignant entre autres son "rôle essentiel" dans la mise en place l'an passé d'un cessez-le-feu dans la province rebelle d'Idleb en Syrie.

'Riposte aux autocrates'

la 29e édition du rapport de l'HRW met en exergue l'augmentation de "la riposte aux autocrates".

"Quand on revient sur l'année écoulée, ce qui nous a vraiment frappés, c'est moins les mauvaises nouvelles que la réaction" qu'elles ont engendrée, souligne M. Roth. "Nous avons vu dans de nombreuses parties du monde une résistance significative (...) au sein de la population", a-t-il dit, en référence notamment aux manifestations de décembre à Budapest, contre le Premier

ministre national-conservateur Viktor Orban, déclenchées par l'adoption d'une loi assouplissant le droit du travail.

Le rapport salue aussi l'émergence d'acteurs inattendus dans la défense des droits de l'Homme, telle que l'Organisation de la coopération islamique (OIC), qui rassemble 57 pays. L'OIC s'est jointe à un appel dénonçant les massacres de musulmans rohingyas en Birmanie, s'en prenant pour la première fois à un autre pays qu'Israël.

"Pour moi, il s'agit du nouvel allié le plus surprenant que nous avons trouvé" l'an passé, souligne le responsable.

Il a aussi cité le Groupe de Lima, mis sur pied par une douzaine de pays d'Amérique latine, pour tenter d'aider à la résolution de la crise au Venezuela, et qui pour la première fois, a déposé une motion critiquant ce pays au Conseil des droits de l'Homme des Nations-unies.

M. Roth a relevé que dans le passé, les pays de la région étaient très réticents à mettre en cause la situation des droits de l'Homme des Etats voisins.

"Une conséquence assez ironique de la décision de (Donald) Trump de se retirer du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, est que plus personne ne peut plus être accusé d'y faire le jeu de l'idéologie des Etats-Unis", a-t-il dit.

ELLES ENVOYAIENT DE L'ARGENT EN SYRIE

Deux Algériennes devant un tribunal parisien

Le procès des deux Algériennes a débuté à Paris. Elles sont accusées d'avoir envoyé des milliers d'euros, à plusieurs membres de leur famille partis en Syrie pour rejoindre l'Etat islamique.

Elles s'appellent Assia et Anissa. Âgées respectivement de 36 et 31 ans, elles habitent en France. La première est Algérienne, la seconde détient la nationalité française. Sous l'influence de leur frère, leurs parents, leurs six sœurs, leurs beaux-frères et neveux, ont rallié la Syrie pour vivre dans les territoires occupés par Daech, pendant des années.

Décrit comme autoritaire, Fodil Tahar Aouidate, le seul garçon de la fratrie nombreuse, avait gagné le Levant en 2013 avec sa campagne et ses enfants, selon l'AFP. Petit à petit, les autres membres de la famille ont commencé à le suivre.

Restées en France, Assia et Anissa leur envoyaient de l'argent. Elles avaient retiré 30.000 euros sur les comptes de leurs sœurs, qui percevaient toujours les allocations après leur départ.

C'est le chef d'accusation principal qui les a envoyées devant le tribunal correctionnel de Paris, où elles sont jugées pour association de malfaiteurs à visée terroriste. Les deux suspectes nient, bien évidemment.

D'après Anissa, l'argent envoyé était "pour les frais médicaux, pour les sortir de cet engrenage dans lequel ils sont rentrés". "Que ce soit moi ou ma sœur, on n'a rien à voir avec l'Etat islamique", se défend Assia.

Aucun membre de leur famille n'est revenu en France. Cette dernière s'est agrandie en Syrie. Aujourd'hui, elle est éparpillée. La mère serait morte dans un hôpital, le père dans une prison kurde tout comme le frère. Les sœurs seraient en état d'errement et plusieurs beaux-frères morts.

Aucun verdict n'a été prononcé, le procès se poursuivra jusqu'à ce vendredi...

EL HARRACH

DÉCÈS D'UN QUADRAGÉNAIRE PERCUTÉ PAR UN TRAIN

Un homme quadragénaire a trouvé la mort, avant-hier, après avoir été percuté par un train reliant Thenia à Alger, au niveau de Oued Semmar, non loin de la gare d'El Harrach (Est d'Alger), a indiqué la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Le chargé de la cellule de communication de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled

Benkhelfallah a fait savoir qu' "un homme quadragénaire a été mortellement percuté, jeudi, par un train reliant Thenia (Boumerdès) à Alger, à proximité de Oued Semmar, non loin de la gare d'El Harrach, rapporte l'APS. L'accident tragique a eu lieu à 9h30 du matin, lorsque la victime marchait sur la voie ferrée au niveau de Oued Semmar, non loin de la cité Kourifa (près de la gare

d'El Harrach), a précisé le lieutenant Benkhelfallah, relevant que les agents de la Protection civile sont intervenus pour transférer le corps inerte du quadragénaire.

La victime a été transférée à la morgue du cimetière d'El Alia, a-t-il dit, ajoutant que les services de la sûreté ont ouvert une enquête, pour définir les circonstances de cet accident.

VOLS DE VOITURES À TIZI-OUZOU

LA BANDE DE MAKLA NE SÉVIRA PLUS

Un jeune homme de 23 ans, impliqué dans plusieurs affaires de vols de véhicules, a été arrêté par la police de la sûreté de Daïra de Mekla de Tizi-Ouzou.

Ce jeune homme est un repris de justice, selon l'enquête qui a permis de savoir que

l'individu en question est également l'auteur de plusieurs affaires de vols par effraction, et autres méfaits, commis dans d'autres circonscriptions, avec l'aide de trois complices, identifiés et activement recherchés.

Présenté au Parquet d'Azazga, le 14.01.2019, ce voleur a été mis en détention préventive, pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, en vue de la commission d'un délit de vol et port d'arme apparente.